VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 11 MAI 1920 — NUMERO 48

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - $2.50

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WE[...] CANADA PUB. CO. LTD
[...] Ave McMcDermot
Téléph[...] - Garry 4264-4265

DEVOIR URGENT

Quand la "Liberté" parviendra à ses lecteurs, l'inscription des électeurs dans Winnipeg et Saint-Boniface se terminera ou sera déjà terminée. Nous espérons que l'élément français n'aura pas failli à son impérieux devoir et que tous, hommes et femmes, se seront fait inscrire. Il se peut cependant que beaucoup ne l'aient pas fait. C'est regrettable, mais il leur est encore possible de réparer cette erreur. L'inscription des électeurs est toujours suivie d'une revision de la liste. A une date fixée, à un endroit déterminé par les proclamations, un tribunal de révision siège. Il achève et complète la liste. Il offre à tous les retardataires l'occasion de se faire inscrire afin de pouvoir exercer leurs prérogatives de citoyens. Dans la hâte des travaux, plusieurs ont oublié la date et l'endroit de cette cour de révision. Voici pour les principales circonscriptions électorales françaises ainsi que pour Winnipeg:

Carillon: La Broquerie, jeudi, 3 juin; Saint-Pierre-Jolys, 29 mai.

Iberville: Saint-François-Xavier, jeudi, 10 juin.

LaVérendrye: Sainte-Anne-des-Chênes, mercredi, 2 juin.

Sainte-Rose-du-Lac: Sainte-Rose-du-Lac, 7 juin.

Saint-Boniface: pour la partie rurale, à l'hôtel-de-ville de Saint-Boniface, le 20 mai; pour la partie urbaine, le 26 mai.

Winnipeg: au nouveau palais de justice, le 22 mai.

Nous ne croyons pas devoir insister longuement sur la nécessité de s'inscrire. Nous aurons des élections bientôt. Nous ne sommes qu'une minorité, mais une minorité est souvent le facteur décisif dans un conflit électoral. Il est des circonscriptions électorales représentées par les nôtres. Il importe souverainement à notre prestige que nous n'en soyions pas délogés. Nous pouvons certainement faire qu'il en soit ainsi si nous nous assurons dès aujourd'hui notre droit de vote. Dans d'autres circonscriptions, nous devrons choisir entre différents candidats anglais. Il en est de ces candidats qui ont manqué à leur parole, à leur engagement, qui nous ont cyniquement trahis. Il importe de leur régler leur compte. Nous pourrons le faire si nous avons droit de vote. Ce sera une satisfaction pour nous et une leçon pour eux. Dans les luttes électorales, ceux-là seuls qui s'affirment comptent. Pour ce faire, il faut pouvoir jeter dans la balance électorale le poids de son suffrage. Vous n'aurez droit de suffrage que si vous vous faites inscrire. Si vous ne l'avez pas fait encore, ne tardez plus et hâtez-vous le jour où siégera la cour de revision.

N'OUBLIEZ PAS que non seulement tout homme de vingt-et-un ans et plus a droit de vote, mais encore toute femme ou fille de vingt-et-un ans et plus.

Nous n'avons pas réclamé le suffrage féminin. Puisqu'on nous l'a imposé, profitons-en. C'est une arme qui peut être puissante si nous savons nous en servir. Ne commettons pas l'erreur de la laisser inactive.

Question ouvrière et combines

A la lumière des enseignements du Pape nous abordons cette question d'une si grande actualité. Le désir de jeter un peu de lumière sur un sujet si difficile nous fait entreprendre cette série d'articles. Dans ce conflit nous n'avons d'autres intérêts que ceux qui sont communs aux membres de la société.

Nous ne sommes pas du nombre des capitalistes, car nous serions bien en peine de trouver les capitaux qui pourraient appuyer nos prétentions à l'être. Il est rare que les lecteurs des journaux indépendants fassent des millionnaires de leurs éditeurs.

Nous ne sommes pas non plus du nombre des ouvriers groupés en associations ouvrières, bien que nous nous intéressions à leur sort, comme c'est le devoir de tout catholique de le faire après le Pape dont nous voulons résumer les enseignements sur ce sujet.

Ceci dit à la décharge de notre position, et pour la tirer au clair aux yeux de tous, abordons le sujet. C'est un sujet difficile à traiter.

"Le problème n'est pas aisé à résoudre, dit le Pape, ni exempt de péril. Il est difficile, en effet, de préciser avec justesse les droits et les devoirs qui doivent à la fois commander la richesse et le prolétariat, le capital et le travail. D'autre part, le problème n'est pas sans danger, parce que trop souvent des hommes turbulents et astucieux cherchent à en dénaturer le sens et en profitent pour susciter les multitudes à fomenter les troubles. Quoi qu'il en soit, nous sommes persuadé, et tout le monde en convient, qu'il faut, par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée."

Comme on le voit, la sympathie du Pape va aux petits, et il déclare dès le début de son encyclique que ceux-ci souffrent d'injustices réelles. Qu'on note bien ses paroles, et qu'on en garde bonne mémoire, car le Pape, après avoir ainsi montré sa sympathie, ne fera pas comme la plupart des agitateurs populaires qui parlent sans cesse droits de la classe ouvrière sans jamais lui parler de ses devoirs, et qui ne font ainsi qu'exciter les passions, faisant reculer d'autant la véritable solution de ce problème difficile.

Quel est le remède à cette situation?

"Les Socialistes proposent le remède suivant: La propriété des biens privés doit être supprimée, les biens d'un chacun doivent être communs à tous, et leur administration doit être confiée aux municipalités ou au gouvernement. Moyennant cette translation des propriétés et cette égale répartition entre les citoyens des richesses et de leurs commodités, ils se flattent de porter un remède efficace aux maux présents."

Est-ce un remède à la solution? Non.

"Pareille théorie, loin d'être capable de mettre fin au conflit, ferait tort à l'ouvrier, si elle était mise en pratique. D'ailleurs elle est souverainement injuste, en ce qu'elle viole les droits légitimes des propriétaires, qu'elle dénature les fonctions de l'Etat et tend à bouleverser de fond en comble l'édifice social.

Non seulement cette mise en commun ne règlerait pas la situation, mais ce serait une prime donnée à la paresse, la mort de tout travail et la misère noire à brève échéance.

L'ouvrier a non seulement droit à son salaire, mais à la libre disposition de ce salaire, une fois qu'il l'a gagné. Quand les chauds partisans de la mise en commun des biens font valoir leurs théories auprès des ouvriers, ils parlent toujours du bien d'autrui, mais ils ne font pas remarquer que cela devra s'appliquer aussi au bien que gagne l'ouvrier pour son travail. Vue sous cet angle, la doctrine est moins réjouissante pour les travailleurs, car l'actif et l'industrieux ne tolèreront pas longtemps qu'on prenne une partie de leur gain pour en faire vivre le fainéant d'à côté. C'est pourtant une des conséquences rigoureuses du système de la communauté des biens sous l'administration du gouvernement. C'est un très économe administrateur que le gouvernement, et il ne manque pas non plus d'habileté quand il sort de sa sphère d'action. Témoin la politique de chemins de fer de notre gouvernement d'union; déficit par millions. Ce serait joli s'il allait entreprendre encore d'autres administrations.

Le socialisme d'Etat voudrait pourtant tout confier au gouvernement qui traiterait ses administrés aux petits oignons. A ce qui paraît déjà par le nôtre, les oignons seraient petits, en vérité, et il n'y aurait pas grand chose d'ajouté pour les rendre plus appétissants.

HEUREUSE VILLE

Dans l'*Action Catholique* du 28 avril dernier, nous lisons: *"Thetford Mines, 28 avril.—Depuis quelque temps, le vaillant conseil de notre société de tempérance s'est mis résolument à l'oeuvre pour faire respecter et observer la loi de prohibition, (la loi Scott), votée dans notre ville, par une belle majorité, il y a déjà pas loin de dix ans.*

"Dans l'intérêt bien entendu de tous les citoyens, pour le maintien du bon ordre, pour la paix dans les familles, pour la protection de l'ouvrier, contre ses pires ennemis, les vendeurs de boissons sans licence, et contre ses propres faiblesses, pour le salut des âmes, notre conseil de tempérance vient d'intenter plusieurs poursuites contre une dizaine de nos vendeurs de boissons sans licence, avec le résultat magnifique et encourageant que les vendeurs dont les noms suivent, viennent d'être condamnés par S. H. le Juge Mulvena, à payer chacun une amende de $50.00 et les frais:

"MM. Gouin et Bourgeault, Salomon Sheito, D. et M. Komery, Chs Bolduc, Adélard Bagdoo, Marc Bouffard, Jean Hosney, Solime Audette, Anto et Bloom.

"Notre conseil de tempérance, composé d'une bonne douzaine d'hommes intrègres et bien déterminés, est fermement décidé à aller jusqu'au bout dans la lutte pour le respect et l'observance de la loi de prohibition sous laquelle notre ville a la bonne fortune de s'être placée.

"Que les vendeurs de boissons sans licence se le tiennent pour dit. La loi existe; qu'ils la respectent comme tout autre citoyen. S'ils commettent une seconde offense, la loi les condamne non plus à l'amende mais à la prison, sans option d'amende. C'est de nature à faire réfléchir un homme qui a tant soit peu de coeur et d'honneur."

Heureuse ville, disons-nous, qui peut mettre en ligne une dizaine de citoyens ayant le sens du devoir social et assez de dévouement pour passer de la conviction à l'action.

Nous connaissons une ville qui n'est pas à cent milles d'ici, où les vendeurs de boisson, sous forme de mauvais whiskey, ne sont guère inquiétés. S'ils n'étaient que les pourvoyeurs de vieilles cruches, le mal, pour grave qu'il soit, nous laisserait encore espérer: *"Tant va la cruche au whisky qu'à la fin elle se casse."* Mais une triste expérience que nous faisions, pas plus tard que dimanche dernier, nous prouve qu'on empoisonne nos jeunes gens. Ce sont des fils sans affection, des maris sans coeur, et des citoyens sans honneur qu'on nous prépare là, et le mal nous menace dans nos forces vives.

Serait-il vrai que nous n'aurions pas assez d'hommes de coeur pour mettre ces dégoûtants exploiteurs à la raison?

Ceux qui ont accepté le fardeau d'exercer l'autorités en cet endroit ne peuvent pas indéfiniment rejeter sur d'autres la rsponsabilité d'agir, et se laver les mains d'un désordre où vont sombrer leurs frères et leurs enfants. Il y a des lavages de mains qui ont historiques, mais ceux qui se sont livrés à cet rageux!

Une loi de prohibition existe; elle peut ne pas avoir toutes les qualités d'une mesure de tempérance que nous aurions souhaité, mais c'est la loi, et tous ceux qui, à un degré quelconque, exercent l'autorité, doivent s'efforcer d'en tirer le meilleur parti possible. Telle quelle, elle a déjà fait du bien; elle en ferait davantage si ceux qui doivent agir savaient y mettre une plus virile dose d'énergie, comme c'est un devoir de le faire.

C'est une erreur de croire que la commission gouvernementale a toute la responsabilité d'agir en pareille matière. Cette commission est impuissante, si elle n'est pas secondée par l'autorité locale, dans chaque endroit. S'il est permis de penser que la commission gouvernementale n'apporte pas tout le sérieux désirable à faire respecter la loi, nous devons ajouter que d'autres faillissent plus misérablement encore au devoir d'agir.

Le mal est grave; pour dégoûtant qu'il soit, il faut pourtant que quelqu'un y mette la main, ou mieux, le pied, car, dans certain de ces tripots où se débite du mauvais whisky, le mal se complique d'un autre qui relève directement des autorités locales. Nous écrivons certain au singulier; les autorités policières pourraient peut-être parler au pluriel, car elles doivent sûrement être mieux renseignées que nous.

Sommes-nous compris? Si l'on veut de plus amples informations nous sommes prêts à les donner, bien que nous n'aimions guère la publicité en pareille matière.

N'oublions pas qu'un bon coup de bistouri à travers un abcès est parfois le meilleur acte de charité qu'on puisse faire à un malade. Le malade existe et l'abcès est purulent. Que n'avons-nous dix hommes de la trempe de ceux qui agissent à Thetford Mines!

L'IDEE EST EN MARCHE

Nous lisons dans le *Devoir*:

"On nous signale de Fall River un incident plein d'intérêt et d'un sens bien caractéristique. Les Pères Dominicains ont fondé là un journal hebdomadaire, la *Semaine paroissiale*, qui est, naturellement, un instrument de propagande catholique et de conservation française. Ce journal, de l'avis de ses directeurs, n'atteignait point encore un public suffisant et trop de ses lecteurs oubliaient de se mettre en règle avec l'administration. L'aventure jusqu'ici n'a rien d'extraordinaire ni de particulièrement nouveau, mais voici où commence l'intérêt.

"On se rappelle que, l'an passé, à l'occasion de grandes fêtes paroissiales, une campagne ardemment, joyeusement menée, avait en quelques jours réuni, pour la construction d'une école nouvelle, une somme de plus de cent mille piastres. La besogne avait été faite par d'actives équipes d'hommes et de femmes. C'est vers ces femmes et ces hommes, de dévouement éprouvé, que se tournèrent les directeurs de la *Semaine paroissiale*. — Vous avez fait, leur dirent-ils, un grand, un magnifique effort, pour vos écoles. Mais tout le monde ne va pas à l'école, et les enfants d'aujourd'hui n'y passeront qu'un temps. Or le journal catholique et français prolonge les leçons de l'école; il les garde fraîches, appliquées aux faits de chaque jour, dans la pensée des anciens écoliers; il les porte à ceux-là qui sont trop vieux pour aller à l'école. C'est, en fait, une forme nouvelle de l'oeuvre à laquelle vous vous êtes dévoués. Voulez-vous nous aider à fortifier la *Semaine paroissiale*, à lui donner un plus vaste champ d'action?... Le point de vue était, pour la plupart des travailleurs, chose plutôt nouvelle, mais leur bon sens en saisit tout le suite la justesse et l'importance.

"On se mit à l'oeuvre et, chaque jour, pendant une semaine, croyons-nous, on put voir des hommes en vue de la ville, des femmes des meilleures familles franco-américaines parcourir Fall River, frapper à la porte des foyers franco-américains. Le résultat fut magnifique: plus de mille nouveaux abonnements et le remboursement de plus de trois mille piastres d'arrérages. Mais, nous disait un témoin ému de la campagne, ces chiffres ne représentent qu'une partie du bien réalisé. Ce qu'on ne peut figurer avec des chiffres, c'est la conviction enfoncée dans la tête et le cerveau des propagandistes que le journal, qui sert leurs intérêts religieux et nationaux, est une oeuvre de première importance, le prolongement de l'école, le rempart de l'école et de toutes les oeuvres saines: c'est encore la flamme d'apostolat allumée dans le coeur de ces femmes et de ces hommes et qui permet de nouvelles espérances...

"L'idée est en marche! Sous des formes diverses, on voit un peu partout les amis de la presse libre se grouper autour de leurs journaux. Le mouvement n'est encore qu'à ses débuts, mais il s'étendra et s'accélérera. Le fait qu'il se manifeste à la fois aux Etats-Unis, dans l'Est et l'Ouest canadiens, témoigne qu'il répond à une pensée assez générale, à des observations et à des réflexions concordantes. La crise par laquelle passe la presse presque entière le stimulera. On se rendra mieux compte de la nécessité d'aider les feuilles qui, pour rester fidèles à certains principes, refusent, même dans une pareille difficulté, de toucher à certaines recettes. La gravité de la situation générale aussi fera mieux sentir l'importance des journaux qui ne sont pas la chose d'un clan financier ou d'un parti politique, qui ne spéculent point, pour hausser leur tirage, sur les élans de passion ou la morbide curiosité des foules, mais servent avec constance, avec méthode, la cause de la paix sociale et de la conservation nationale. On comprendra mieux que l'aide donnée au journal libre est, en fait, une simple prime d'assurance contre le désordre des idées, d'où sort inévitablement le désordre des faits.

"L'heure s'approche où les oeuvres de presse tiendront, dans la pensée de tous les hommes sérieux, la place qui leur convient."—*Omer Héroux*.

* * *

Nous recommandons la méditation de ces lignes à nos lecteurs. L'idée rencontre par-

(*Suite la page 4*)

NOTRE TOURNEE

Ce sera un succès sans précédent: les demandes de billets affluent.

Si vous voulez un bon siège, hâtez-vous, car les sièges réservés seront tôt épuisés.

Seuls ceux qui ont payé leur abonnement jusqu'en 1921 auront droit aux sièges réservés.

Entrée générale: 75 sous. Tous les billets incluent la taxe d'amusement.

Chaque année supplémentaire d'abonnement donnera droit à deux autres billets réservés.

Soyez dès aujourd'hui un abonné en règle. La représentation est spécialement pour nos abonnés; les autres passeront en second.

Nous prions MM. les Curés de répondre aussitôt que possible afin que nous puissions établir définitivement notre itinéraire.

Paroisses ou auront lieu des representations

St-Boniface, 29 mai: répétition générale pour les enfants.
St-François-Xavier, 30 mai.
St-Norbert, 5 juin.
St-Charles, 8 juin.
St-Adolphe, 3 juillet.
La Salle, 6 juin.
St-Boniface, 10 juin.
Sacré-Coeur (Winnipeg).
Laurier, 12 juin.
Ste-Rose-du-Lac, 13 juin.
Ste-Amélie, 14 juin.
St-Eustache, 16 juin.
St-Claude, 17 juin.
N.-D. de Lourdes, 18 juin.
Mariapolis, 19 juin.
Somerset, 20 juin.
St-Léon, 21 juin.
Letellier, 22 juin.
Ste-Agathe, 23 juin.
St-Jean-Baptiste, 24 juin.
St-Malo, 25 juin.
St-Pierre, 26-27 juin.
La Broquerie, 28 juin.
Sainte-Anne-des-Chênes, 29 juin.
Lorette, 30 juin.

Nous n'irons pas à Fannystelle parce qu'il n'y a pas de salle. Remplissez le coupon ci-bas. Nous n'enverrons plus de billets du bureau après le 4 juin.

Tournee dramatique de 'LA LIBERTE'

Veuillez trouver ci-incluse la somme de .... en paiement de mon abonnement jusqu'en l'année 192....... et me faire parvenir les billets auxquels j'ai droit pour la représentation qui aura lieu

à ....

(Nom de la paroisse)

Nom..

Adresse..

Feuilleton de la Liberté No 9

LA PETITE CHANOINESSE

PAR

M. Delly

L'inquiétude oppressait Elys, faisait trembler tout son espoir, toute sa joie... Tante Bathilde avait l'air de penser qu'on ne changerait pas les idées de la tante Antoinette... Pourtant, il n'était pas possible qu'elle refusât de marier sa petite-nièce, de parti pris, sans même savoir ce que valait le prétendant...

La jeune fille dit, au bout d'un long moment de silence:

—Vous ne parlerez pas à ma tante de ce que je vous ai dit là, n'est-ce pas, tante Bathilde? M. de Chancenay doit venir cet après-midi, et il ne faudrait pas qu'elle se fît invisible, pour ne pas le recevoir.

—Oui, je comprends... Et c'est bien ce qui arriverait...

Elys murmura, les lèvres tremblantes:

—Oh! tante Bathilde, tante Bathilde, vous me faites peur!

Mme de Valromée eut un léger soupir, en glissant vers sa nièce un regard de tendresse compatissante.

Puis elle fit observer, après un court silence:

—Tu le connais à peine, ce jeune homme... et tu ne sais pas du tout ce qu'il vaut... Certainement, il est très bien, très agréable... mais ce n'est pas tout, dans la vie.

—Certes!... Mais je ne demande à ma tante Antoinette que de ne pas dire non tout de suite; d'attendre qu'on le connaisse mieux... C'est très raisonnable, il me semble?

—En effet. D'ailleurs, tu es trop sérieuse, en dépit de ta jeunesse, pour ne pas vouloir réfléchir toi-même, devant une si grave éventualité... Mais M. de Chancenay a eu tort de te parler d'abord. Ce n'est pas très correct... et il est certain que si tante Antoinette le savait...

Elys rougit de nouveau mais son beau regard ne se détourna pas de celui que fixait sur elle la chanoinesse.

—Oui, peut-être aurait-il mieux fait... Mais il voulait savoir mon avis, avant de tenter la démarche près de ma tante...

—Et que lui as-tu répondu?

—Que ce n'était pas non... mais que je voulais réfléchir...

Mme Bathilde soupira encore.

Mieux instruite que sa jeune nièce des raisons de Mme Antoinette, elle savait à quelle décision allait se heurter Elys. Par avance, elle ressentait donc la souffrance prochaine de cette enfant — et d'autant mieux qu'elle-même, dans le secret, avait connu quelque chose de semblable, quand elle était une gracieuse jeune fille de vingt ans, rêveuse, un peu romanesque, éprise d'un aimable voisin que Mme de Prexeuil avait éloigné, en déclarant que c'était assez d'avoir vu mourir de chagrin deux dames de Valromée.

Au château, Mme Bathilde et Elys trouvèrent Mme Antoinette occupée à recevoir les comptes de son fermier. Celui-ci déclarait l'année mauvaise, assurait ne pouvoir payer que les deux tiers de la somme... Mme de Prexeuil sortit de cet entretien la mine soucieuse, et, au cours du déjeuner, confia sa préoccupation à ses nièces.

—Ce Bardilasse est un peu filou, je le crains. Il doit bien faire ses affaires, quoi qu'il en dise... Je ne sais comment nous nous en tirerons, avec cette diminution de revenus, car notre budget se bouclait tout juste... Et nous devons encore la réparation que j'ai dû faire voir beaucoup pour juger de ce qu'elle vaut, madame.

effectuer à l'aile gauche, pour l'empêcher de crouler complètement.

Ce souci occupait si bien la chanoinesse qu'elle ne songea pas à s'informer si Elys était passée au Pré-Béni pour reprendre son cahier de musique. La jeune fille s'en réjouit, car elle craignait de laisser voir son émotion, en parlant de M. de Chancenay.

Après le déjeuner, Mme de Prexeuil se mit à revoir ses comptes, avec l'aide de Mme Bathilde. Elys, reprenant un ouvrage, monta dans sa chambre et s'assit près d'une fenêtre, pour voir arriver Ogier de Chancenay.

Qu'elle était anxieuse, émue, la petite chanoinesse! Tant de pensées, de désirs, de craintes s'agitaient en son esprit!... Elle, si active, si laborieuse, laissait à tout instant retomber sur ses genoux l'ouvrage commencé, pour songer, les yeux pleins d'émoi, le coeur palpitant.

Elle entendait à nouveau les paroles dites par cette voix si chaudement nuancée: "Vous avez compris, Elys, que je vous aime..." Elle revoyait le regard éclairé d'une flamme si vive...

Il l'aimait, cet étranger, ce jeune et séduisant cousin de la bonne Mme de Valheuil.... L'amour... Elys n'en avait guère entendu parler, jusqu'alors. Maintenant qu'il se révélait à elle, tout à coup, elle le trouvait très doux, un peu énivrant.

C'était lui, sans doute, qui avait uni jadis Elys de Prexeuil et Louis-Bénigne de Varzon, marquis de Sommelles... Maintenant, il venait la trouver, dans sa solitude... il venait lui apporter... de la joie, oui, mais aussi un peu de trouble, de crainte...

Un léger rayon de soleil se glissait jusqu'à la jeune fille, caressait les cheveux soyeux, le visage pensif et palpitant, le front d'une fine blancheur de rose nacrée. La petite chanoinesse, les paupières baissées, regardait ses doigts effilés, ses jolis doigts de patricienne, et elle rougissait, elle frémissait d'émoi, au souvenir du chaud contact des lèvres pourpres qui s'y étaient un instant appuyées.

En relevant les yeux, elle vit tout à coup au loin, dans l'allée, la svelte silhouette d'Ogier. Alors son coeur se mit à battre vivement, et elle pensa, saisie par l'angoisse: "Pourvu que ma tante l'écoute!... pourvu qu'elle ne dise pas non sans vouloir réfléchir!"

IX

M. de Chancenay se trouvait maintenant face à face avec la vieille chanoinesse, visiblement fort surprise de cette réapparition. Il expliquait, en posant le cahier de musique sur une table:

—Je suis arrivé hier soir, ayant affaire par ici... Voici le volume qui appartient à Mlle de Valromée...

—Il ne valait pas vous donner cette peine, monsieur... J'ignorais que ma petite-nièce fût passée au Pré-Béni...

—Mais oui, madame, j'ai eu le plaisir de saluer Mlle de Valromée. Elle voulait emporter ceci, mais je lui ai dit que je monterais à Prexeuil aujourd'hui... parce que j'avais une demande à vous adresser.

—Une demande?

Il la vit déjà défiante. Cependant, il poursuivit avec le même calme, bien qu'il fût au fond très vivement ému:

—Je n'ai pu voir Mlle de Valromée sans éprouver pour elle la plus grande admiration, et sans l'aimer aussitôt. C'est donc sa main que je viens solliciter, madame.... Evidemment, il eût été plus correct que mon grand-père se chargeât de cette démarche. Mais je suis orphelin, complètement libre...

Mme de Prexeuil l'interrompit, d'un geste bref. Son visage avait tressailli, et se congestionnait un peu. Les yeux, durs et tout à coup brillants, s'attachaient sur M. de Chancenay...

—Vous demandez la main d'Elys de Valromée?... après l'avoir vue... combien de fois?, Deux?... Trois?

—Il n'est pas besoin de la

La chanoinesse eut une sorte de ricanement sourd.

—En effet! Cela vous a suffi pour constater qu'elle serait une jolie victime à torturer, qu'elle aurait en outre assez d'inexpérience pour se laisser trahir sans protester, tout au moins pendant quelque temps...

—Madame!

Elle l'enveloppa d'un regard méprisant.

—Croyez-vous que je ne me doute pas de ce que vous êtes?... Riche, oisif, beau cavalier, quelle a été jusqu'ici votre existence? Oseriez-vous me le dire?

Un instant surpris par cette virulente attaque, M. de Chancenay, qui ne se laissait pas facilement déconcerter, riposta en contenant son impatience:

—Je ne prétends pas en effet me trouver exempt de reproche. Mais vous pouvez prendre des renseignements, madame, et l'on vous apprendra qu'Ogier de Chancenay a toujours suivi les lois de l'honneur...

—Oui, oui... comme mon beau-frère, Aymard de Valromée, comme mon neveu Jacques... Et les pauvres femmes sont mortes de douleur, abandonnées, après avoir subi toutes les insultes. Voilà, évidemment, des précédents bien faits pour m'engager à vous donner ma petite-nièce, monsieur de Chancenay!

La vieille dame se redressait, agressive, le visage tendu par une indignation mal contenue.

Ogier dit avec un calme forcé:

—Mais, madame, il n'y a pas que ces mauvais ménages-là dans le monde! L'union de mon père et de ma mère, par exemple, a été parfaite. Et je suis bien certain, pour mon compte, de rendre heureuse Mlle de Valromée, de ne lui réserver aucune désagréable surprise, car je l'aime très sincèrement, très profondément...

—"Ils" disaient la même chose, avant le mariage. Je connais cela, monsieur... J'ai l'expérience, une dure expérience personnelle. Voilà pourquoi je ne veux pas qu'Elys affronte les aléas de cette terrible aventure qu'est le mariage. Oui, il y a de bons ménages, je ne puis le nier, mais il s'est trouvé qu'en ces dernières générations, notre famille a été fort mal partagée sous ce rapport. J'ai vu souffrir ma mère, j'ai souffert moi-même... Et après cela ma jeune soeur, puis la femme de mon neveu... Non, monsieur, c'est assez! Je veux préserver ma petite Elys d'un tel sort, comme je l'ai fait déjà pour ma nièce Bathilde. Si elle suit mes conseils, elle ne se mariera pas; mais en tout cas, jamais je ne la donnerais, ma virginale petite fille, à l'homme que vous devez être.

Ogier se leva, en disant d'une voix qui frémissait de colère contenue:

—J'espère que vous réfléchirez, madame, avant de maintenir cette décision?.. Mlle de Valromée a, d'ailleurs, quelque voix au chapitre. C'est son avenir que vous engagez ainsi...

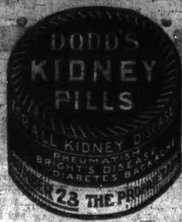
—J'en prends toute la responsabilité. Ne gardez aucun espoir, monsieur. Elys est sérieuse, pleine de bon sens, elle comprendra fort bien les motifs de mon refus, au cas où je jugerais utile de lui apprendre votre démarche. Mais, au fait, vous lui avez peut-être parlé déjà?

—Oui, madame, j'ai fait connaître ce matin à Mlle Elys — oh! de façon très correcte, rassurez-vous! — les sentiments qu'elle m'inspire et mon vif désir de la voir devenir ma femme.

Un éclair de contrariété passa dans le regard de la chanoinesse.

—Ah! vraiment!... Et elle ne m'en a rien dit... Vous avez cherché à la circonvenir, à prendre ce pauvre petit coeur de jeune fille, pour vous en faire un allié près de moi? Eh bien, monsieur, vos calculs seront déçus. Ne comptez pas que jamais je revienne sur mon refus, quelle que soit l'impression que vous ayez produite sur ma petite-nièce.

—En ce cas, madame, je n'ai qu'à me retirer, en vous priant d'agréer tous mes regrets de vous avoir ainsi dérangée.



Il prit congé, courtois jusqu'au bout, bien que son âme bouillonnât d'irritation.

Quand il eut disparu, Mme de Prexeuil se leva, et demeura un moment immobile, le visage contracté par l'anxiété. Puis, d'un pas lourd, elle sortit du salon, monta l'escalier de pierre, entra dans la chambre d'Elys.

La jeune fille, qui songeait, les mains jointes sur son ouvrage, eut un léger tressaillement, et son teint s'empourpra.

Mme de Prexeuil, s'approchant, prit un siège près de sa petite-nièce. Son regard se fixa sur les yeux très émus, qui ne se détournaient pas.

—Elys, pourquoi as-tu jugé bon de me cacher que tu avais vu ce matin M. de Chancenay?

—Ma tante, je comptais vous le dire... et tante Bathilde le savait, d'ailleurs. Je le lui ai appris aussitôt... de même que... que ce qu'il m'avait demandé... Mais il souhaitait que je ne vous parle pas de ceci avant la visite qu'il devait vous faire...

—Oui, parce qu'il se doutait que je ne serais pas accueillante à sa requête?... Et toi, tu as fait ce qu'il voulait, cet étranger, qui t'a dit des paroles dorées, comme "ils" savent si bien en prodiguer, pour prendre les pauvres cervelles de femmes? Tu t'es rendu coupable d'une dissimulation à l'égard de la vieille tante, qui t'a élevée de son mieux, qui veut éloigner de toi le malheur...

—Ma tante!

La jeune fille se penchait, saisissait la main de la chanoinesse.

—...Pardonnez-moi!... Je n'avais pas l'intention de vous offenser, chère tante Antoinette!

—J'en suis certaine... mais tu as cédé, un instant, aux suggestions de ce M. de Chancenay. Maintenant, c'est fini, j'en suis persuadée. Nous ferons donc le silence là-dessus...

Elys se redressa, en pâlissant un peu.

—Est-ce que... ma tante... est-ce que... vous lui avez refusé?..

Un léger tressaillement courut sur le visage de la vieille dame.

—Oui... C'était la seule réponse que j'avais à lui faire.

—Pourquoi?

Les yeux d'Elys s'animaient d'une ardente expression d'angoisse, la voix prenait une intonation presque impérative.

Mme Antoinette tressaillit de nouveau, et dit âprement.

—Ah! tu avais commencé de te laisser prendre, comme une pauvre créature sans défiance que tu es? Parce qu'il est jeune, de physionomie agréable, parce qu'il sait complimenter, mentir en beau langage, voilà ton imagination en déroute! Ma pauvre petite! Je suis là, heureusement, pour te préserver, pour te dire: "Il faut oublier cela."

Elys, les lèvres tremblantes, répéta:

—Pourquoi?

—Cet homme n'est pas digne de toi, mon enfant.

—Comment le savez-vous?

—J'en avais l'impression... Et lui-même l'a implicitement reconnu.

Elys pâlit davantage, et baissa lentement les paupières sur le regard où passait une lueur de souffrance.

Il y eut un long silence... Puis Mme de Prexeuil posa, d'un geste volontaire, ses doigts noués par les rhumatismes sur la main glacée de la jeune fille.

—Ecoute-moi encore, Elys... Je ne voulais pas traiter cette question avant deux ou trois ans, mais puisqu'il le faut, parlons-en aujourd'hui...

Elys ne bougea pas, ne releva pas les paupières... La chanoinesse poursuivit:

—Je suis âgée, je puis être rappelée à Dieu d'un moment à l'autre. Tu resteras donc seule avec la tante Bathilde. Celle-ci est faible, incapable de te guider. Or, je voudrais t'assurer contre les surprises de ton imagination, contre les entraînements de ton coeur... Elys, ta mère, ta grand'mère ont eu dans le mariage la plus douloureuse existence. Je les ai vues tant souffrir que je me suis juré de te prémunir contre un tel sort. C'est pourquoi, mon enfant, comme je ne serai probablement pas là dans quelques années, je te demande ceci: promets-moi de repousser toutes les demandes en mariage qu'on pourrait t'adresser, après ma mort.

Elys continuait de garder les yeux baissés. Elle dit d'une voix un peu étouffée:

—C'est une grave décision que vous exigez là, ma tante.

—Je n'exige pas. Je te demande seulement de considérer que j'ai en vue de t'épargner des souffrances... Tu vivras ici avec ta tante Bathilde, tu continueras les oeuvres charitables qui t'occupent déjà; puis, quand tu seras seule, tu trouveras asile, comme dame pensionnaire, dans un couvent, si tu ne veux pas rester à Prexeuil...

Elys, immobile, parut songer un moment. Puis elle leva les yeux sur Mme Antoinette, et dit avec tranquillité:

—Je vous fais la promesse que vous me demandez, ma tante.

Il y avait, dans son accent, dans son regard, une sorte d'indifférence douloureuse qui frappa la chanoinesse. Tout le sang avait disparu du joli visage, et les lèvres elles-mêmes semblaient pâlies.

Mme Antoinette se pencha, pour mettre un baiser sur le front de sa petite-nièce.

—Tu es raisonnable, mon enfant. Tu comprends que je veux te faire bénéficier de ma dure expérience... Allons, oublie vite cet épisode, mets un frein à ton imagination de petite fille encore ignorante de la vie, de ses désillusions, de ses laideurs.

Elys dit avec la même tranquillité:

—Mais oui, ma tante, j'essayerai.

La chanoinesse quitta la pièce. Un pli soucieux barrait son front. Cette folle enfant était capable de souffrir pendant quelque temps... Ah! misérable amour! Il fallait qu'il vînt chercher jusque dans sa solitude la petite chanoinesse de Valromée, pour lui faire connaître son malfaisant pouvoir!... Heureusement, il n'avait pu encore exercer trop de ravages dans ce coeur de jeune fille, et peu à peu le souvenir charmeur du beau Chancenay s'évanouirait.

Dans sa chambre, Elys continuait de rester immobile. Elle avait joint les mains sur ses genoux et regardait machinalement le portrait de sa mère, placé en face d'elle: délicat visage aux yeux doux, au sourire mutin, car cette photographie représentait la vicomtesse de Valromée toute jeune femme, peu de temps après son mariage.

Un chat sortit d'une corbeille, vint en s'étirant jusqu'à la fenêtre et sauta sur l'appui, en miaulant pour attirer l'attention de sa maîtresse. Mais Elys ne bougea pas. Elle songeait. "Que m'importait de faire cette promesse à ma tante?... Puisque je ne peux pas l'épouser, lui..."

Elle eut un long frisson de souffrance, et sur sa joue glissa une larme, que d'autres suivirent, lourdes, brûlantes, venues du coeur douloureux qui, déjà, s'était donné, dans toute la candide chaleur de son innocence.

(A suivre)

MADAME SAMUEL DE CHAMPLAIN

Travail fait et lu à la *Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française* par Mlle Juliette Guilbert:

Hélène Boullé, fille de Nicolas Boullé, secrétaire de la chambre du roi, épousa, le 30 décembre 1610, M. Samuel de Champlain, gentilhomme de mérite, capitaine de la marine et lieutenant pour le roi en la Nouvelle-France.

La jeune fille apporta dans sa corbeille de noces six mille livres, et son futur époux lui assura la jouissance de tous les biens qu'il posséderait à sa mort. La jeune épouse n'avait alors que douze ans, tandis que M. de Champlain comptait quarante ans sonnés. En vertu des conventions matrimoniales les parties contractantes n'eurent la liberté de vivre ensemble qu'au bout de deux ans.

Ce fut après ce laps de temps que Mme de Champlain, jusqu'alors calviniste, se fit catholique, cédant sans doute aux instances de son mari.

Ce n'est que dix ans après son mariage que M. de Champlain eut la consolation de pouvoir emmener sa chère épouse au Canada. Les circonstances de la vie en ce nouveau pays étant très pénibles, l'empêchèrent de réaliser plus tôt le rêve de sa vie.

Mme de Champlain fit fort généreusement ses adieux, puis quitta Paris et l'ancienne France pour la nouvelle en 1620. Elle s'embarqua avec son mari et traversa seize cents lieues de mer avec toutes les incommodités d'une longue et fâcheuse navigation.

Avant de quitter Paris, Hélène Boullé avait dû comprendre qu'elle serait exposée aux ennuis de l'isolement et de la privation; si elle n'en avait calculé la somme d'inconvénients, jamais elle n'eût montré autant de résignation à son sort.

Le courage qu'elle déploya en entreprenant la traversée de l'océan ne faiblit pas devant les ennuis de la vie solitaire à côté d'artisans et d'ouvriers. L'affection qu'elle avait pour son mari suppléait à tout et l'on peut ajouter que les consolations de la religion lui aidèrent puissamment à rompre la monotonie de son existence au Canada.

Les Sauvages, à son arrivée, la voulaient adorer comme une divinité, n'ayant jamais rien vu de si beau. Ils admiraient son visage et ses habits, mais pardessus tout un miroir qu'elle portait à son côté, ne pouvant comprendre comment toutes choses étaient, ce leur semblait, renfermées dans cette glace et qu'ils se trouvaient tous pendus à la ceinture de cette dame.

Elle ne fut pas longtemps sans entendre et parler passablement la langue barbare des Sauvages, et tout aussitôt elle apprit à prier Dieu à leurs femmes et à leurs enfants. Après avoir vécu quatre années dans ce lieu pire qu'une prison et dans la privation d'une quantité de choses nécessaires à la vie, la disette des vivres et quelques fortes raisons obligèrent M. de Champlain à repasser en France et d'y ramener sa femme.

Le fondateur de Québec séjourna près de deux ans à Paris, et étant retourné au Canada il n'en repartit plus qu'en 1629. Durant ces trois années, Mme de Champlain vécut dans le grand monde comme n'y étant point, tant elle était absorbée par l'amour des choses divines. Poussée par l'esprit d'en haut, elle se sentit la vocation religieuse à un tel degré qu'elle courut à son mari pour lui demander la permission de se renfermer dans un couvent d'Ursulines. Champlain ne crut pas devoir obtempérer à cette demande qui pouvait n'être qu'un caprice ou une résolution de nature passagère. Pour mitiger son refus il lui offrit de vivre dans la continence le reste de ses jours.

Champlain quitta son épouse pour la dernière fois en 1633, et ne la revit plus. Après sa mort, en 1635, le Père Lalemant qui l'avait assisté à ses derniers moments, informa sa veuve de la lugubre nouvelle. Mme de Champlain ressentit une extrême douleur de cette mort qui cependant lui rendait sa liberté, lui permettant d'accomplir son dessein de se donner à Dieu dans la solitude du cloître.

D'après son contrat de mariage, le fondateur de Québec devait laisser à sa femme la jouissance de tous ses biens, mais son testament institua



l'église qu'il avait fondée en la Nouvelle-France légataire universelle. Mme de Champlain, dont la piété dépassait encore celle de son époux, ne présenta pas d'opposition à ces dernières volontés et le prévot des marchands de Paris confirma le testament par sa sentence du 11 juin 1637.

Néanmoins le testament fut cause d'un procès célèbre. Marie Camaret, cousine germaine de Champlain, attaqua le document sur deux points: son avocat, Maître Boileau, prétendit qu'il n'était pas conforme au contrat de mariage, et que de ce seul chef il devait être annulé. De plus il ajouta qu'il avait été fabriqué par des mains étrangères. Le procureur-général Bignon réfuta aisément les allégations du procureur de Marie Camaret, et il prouva que Mme de Champlain reconnaissait la signature de son mari, son style et ses expressions. Bien qu'il reconnut l'authenticité du testament, le procureur-général conclut qu'il devait être rejeté comme contraire au contrat de mariage. La cour en jugea ainsi, et les biens de Champlain, moins 900 livres (provenant de la vente de ses meubles), retournèrent à ses héritiers naturels.

Ce procès et d'autres affaires de famille retinrent Mme de Champlain dans le monde dix années de plus. Ce ne fut que le 7 novembre 1645 qu'elle put entrer au monastère de St-Ursule, à Paris, d'abord comme bienfaitrice, puis comme novice sous le nom de Soeur Hélène de Saint-Augustin.

Mais comme il y eut quelques petites difficultés pour sa profession, elle proposa, afin de les lever, de fonder un monastère d'Ursulines à Meaux, ce qui fut agréé par Mgr de Seguier, évêque de cette ville.

Mme de Champlain destina tous ses biens à la communauté de nouvelle fondation. Hélène de Saint-Augustin fit profession le 4 août 1648, cinq mois après sa sortie du couvent de Paris. Pour se préparer dignement à cet acte solennel et pieux, elle avait, à force d'instances, obtenu la permission d'écrire ses fautes et de les lire publiquement en communauté. Elle en fit la lecture à genoux, pieds nus, une corde au cou, un cierge allumé à la main, et l'on ajoute que sa profonde humilité lui fit même étrangement aggraver cette accusation.

La digne fondatrice de Meaux ne vécut que 6 ans dans son couvent. Elle mourut en odeur de vertu le 20 décembre 1654, à l'âge de 56 ans.

Voici, mesdemoiselles, une courte biographie de Madame l'oeuvre et à l'épreuve.". Ils mettent bien en relief la personnalité de Mme de Champlain:

M. de Champlain, parlant de son jardin à Québec: "C'était un simple potager, mais Mme de Champlain avait eu l'aimable pensée d'y planter à mon insu quantité de lis. Et un beau jour, en revenant d'une exploration, j'y trouvai des lis en fleurs sur la terre canadienne. J'en eus une folle joie. C'est bien singulier comme nous restons enfants en certaines choses."

M. de Champlain, parlant de Mme de Champlain. "Il ne lui viendra jamais la pensée de discuter ma volonté. Elle a gardé pour moi une soumission enfantine. Souvenez-vous qu'elle n'avait pas encore douze ans quand je l'ai épousé."

"C'était une grande joie de l'avoir là-bas. Sa belle joie d'enfant, quand j'arrivais, était si aimable à voir! Vous ne sauriez croire comme elle s'ingéniait pour me faire retrouver à Québec les commodités et les douceurs de la vie civilisée. Vraiment je n'ai jamais compris comment elle arrivait à m'entourer d'un bien-être si grand."

"On est parfois à la veille de manquer des premières nécessités de la vie. Pour une femme délicate, les champignons, les racines sauvages sont une pauvre nourriture."

Je ne saurais terminer sans essayer de mettre fin au doute qui règne sur la valeur de Mme de Champlain. La gloire de M. de Champlain ne rejaillit-elle pas entièrement sur Mme de Champlain? Si humble qu'ait été la vie de cette femme, son influence morale dut être d'un puissant auxiliaire au grand fondateur de Québec. Et qui sait le nombre de petits Indiens que Mme de Champlan convertit et qui, sans doute, chantent aujourd'hui les louanges de Dieu en pensant à cette femme célèbre!

Cette noble femme est célèbre non seulement parce qu'elle fut choisie par le fondateur de Québec, mais aussi parce que le Seigneur la choisit comme son épouse et comme fondatrice du grand monastère de Meaux.



NATUREL ET AFFECTATION...

Je l'avais connue élégante, simple et gentille, ne cherchant pas le moins du monde à se faire valoir, et c'était certainement pour l'absence totale de prétention, de vanité chez elle, que toutes ses compagnes l'aimaient. Quelques années plus tard, je la revis, mais constatant le changement radical opéré dans sa personne, je refusai de croire que c'était l'aimable enfant de jadis. Elle me dit bonjour d'un air pincé, et sans cordialité daigna me serrer la main du bout des doigts. Elle avait des façons de marcher, de causer, de gesticuler qui me renversaient. Un vrai paquet de gestes, quoi! Mon Dieu! où a-t-elle pris ça? me disais-je. Je la regardais poser, et je pensais à l'artiste qui trouverait là un modèle infatigable, à supposer toutefois qu'elle eût toutes les qualités du modèle... Et celles qui, comme moi, étaient venues la saluer, se sentaient figées en sa présence, et s'écartaient d'elle. On aurait dit qu'un sang nouveau et très supérieur au nôtre s'était mis à couler dans ses veines.

La petite sotte ne se rendait pas compte du tort qu'elle se faisait. Sans doute visait-elle à la suprême distinction, mais pour son malheur, elle ignorait justement en quoi elle consiste, et par là gâtait même ses avantages réels.

Le naturel quel qu'il soit, est toujours préférable à tous les airs majestueux auxquels on peut s'essayer. Etre simple ne veut pas dire manquer de dignité et de grâce. Loin de là, car tout cela se complète. Les manières guindées qu'on se donne, le parler emprunté qu'on se fait, étouffent, ou voilent tout au moins, les qualités de l'esprit qu'on peut avoir.

La simplicité sied aux grands comme aux petits. L'on dit de telle personne: Quelle femme distinguée! Quel parfait gentilhomme! parce que l'un et l'autre oublient, surtout avec leurs inférieurs en naissance, en dignité ou en fortune, les avantages qu'ils ont sur eux.

Pour les grands, ce n'est pas déchoir que de se montrer affable, bon et bienveillant envers tous. Au contraire, ceux-là qui sont pédants, hautains, ne sont pas aimés. Ne sont pas appréciés davantage ceux qui, étant d'humble ou médiocre extraction veulent, sans tact, fraterniser avec plus élevé qu'eux.

Mieux vaut rester dans sa sphère plutôt que de se heurter violemment à la pierre d'achoppement que rencontrent beaucoup de ceux qui ont voulu "arriver" trop vite. Si l'on doit gravir certains échelons de l'échelle sociale, qu'on attende plutôt que d'autres y songent pour soi. Encore faut-il ne pas oublier que pareille fortune n'a pas toujours été son lot, afin d'éviter qu'on dise de soi avec mépris: c'est un "parvenu".

Restons donc "soi" et "chez soi". De la sorte, on s'évitera plus d'une désillusion cruelle. Restons soi, c'est-à-dire n'affectons pas une démarche et des manières qui ne sont pas les nôtres, des allures et un langage étrangers à notre milieu. Pas d'originalité forcée non plus.

Garder sa personnalité n'exempte personne, cependant, de la correction apportée à des manières peut-être disgracieuses, à une diction défectueuse, voire même à un grasseyement trop prononcé. Oh! la la! que diront, en me lisant, ceux ou celles qui ont la conviction que pour parler un beau français, il faille nécessairement adopter ce défaut... Car, c'est un défaut — qui peut le nier? — dont plusieurs, qui l'avaient depuis toujours, se sont corrigés... A Paris comme ici, le grasseyement reste défaut, et si bien, que le premier soin des professeurs de chant est de le faire disparaître chez leurs élèves. Et c'est une erreur de croire qu'en France le plus beau français parlé est le français grasseyé...

Et puis, allez, "chassez le naturel, il revient au galop", et toute affectation, soit de langage ou de manières, trahit son maître.

JACQUELINE des ERABLES.

Mai, 1920.

CONCOURS D'HISTOIRE

CONDITIONS DU CINQUIEME CONCOURS

1.—Les compositions devront être rendues pour le 15 du mois de mai afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

3.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses quatre meilleures compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer huit.

6.—Le sujet du concours de mai sera Dollard des Ormeaux, sa vie, son oeuvre au Canada; leçons à tirer.

7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o. 20 points pour l'orthographe.

8.—Les prix du prochain concours sont donnés par la Rév. Soeur Supérieure de l'Académie Saint-Joseph et des membres de l'A. C. J. C.

9.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

10.—Tout travail qui révèlera une copie servile d'un texte ou un travail au-dessus des capacités d'un enfant devra forcément être mis hors de concours.

11.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.

COMMANDEZ PLUS; DEFENDEZ MOINS

L'enfant est dominé par un impérieux besoin d'activité. Tout en lui est équilibre instable, et l'immobilité est son supplice le plus insupportable.

On se rappelle la punition que Dupanloup, alors supérieur du Petit Séminaire de Paris, infligea un jour à un enfant qui avait déclaré que son idéal était de ne rien faire. Il le fit venir dans son bureau, l'assit confortablement et lui permit de réaliser son désir: ne rien faire.

Au bout de quelques minutes, l'enfant voulut regarder les tableaux qui ornaient les murs; mais analyser un tableau, c'est faire quelque chose; puis il tendit la main vers un album d'images placé à dessein à sa portée; mais admirer les images, c'est aussi faire quelque chose. Il voulut se promener, compter les billes qu'il avait en poche, les livres alignés sur les rayons de la bibliothèque, agir enfin. Mais toujours Dupanloup, le faisant prisonnier de son désir de ne rien faire, l'acculait à l'immobilité.

L'ennui s'ajouta à la souffrance, et une heure ne s'était pas écoulée que le pauvre demandait grâce.

L'enfant veut donc agir, mettre en mouvement ses facultés psychiques comme ses muscles.

Mais il est ignorant, et la raison ne l'éclaire pas: l'activité qu'il dépense n'a d'autre orientation que celle de son caprice.

Dès lors, il importe qu'une volonté raisonnable se substide de ses facultés s'exerce harmonieusement et dans le sens du bien.

Livré à lui-même, il agit en aveugle et en inconscient, et c'est alors que peuvent surgir, et justement d'ailleurs, les punitions et le défenses.

Etant donnée l'inaptitude de l'enfant à se conduire raisonnablement, qui ne voit combien il est préférable de ne point attendre qu'un écart appelle une punition et une défense, mais de suggestionner sa volonté, de guider son activité, d'orienter les énergies qui le travaillent!

Oh! je sais, on m'objectera la théorie des réactions naturelles chère à Rousseau et à Spencer, et selon laquelle il faudrait laisser l'enfant agir d'abord et supporter les conséquences de son activité; il court et tombe; il apprendra ainsi à voir les obstacles et à éviter les chutes; il se brûle, dorénavant il fuira le feu.

Mais cette théorie, alléchante au début, ne résiste pas à un examen quelque peu approfondi.

L'enfant peut faire une chute malencontreuse ou s'occasionner une brûlure qui causeront sa mort. Et dès lors...

"S'il casse les fenêtres de sa chambre, disait Rousseau, laissez le vent souffler nuit et jour, sans vous soucier des rhumes, car il vaut mieux qu'il soit enrhumé que fou."

Sans doute, mais il vaut encore mieux, je pense, qu'il soit vivant que mort!

Et puis, une imprudence d'enfant mérite-t-elle d'être punie de la peine de mort?

Cette théorie des réactions naturelles est donc en opposition avec l'intérêt de l'enfant et en contradiction avec la loi morale.

Mieux vaut prévenir par des ordres positifs que réprimer en défendant; car réprimer, c'est à la fois guérir, réparer et prévenir de nouveaux écarts.

D'autant plus que les enfants sont, par nature, plus aptes à agir qu'à s'abstenir.

S'ils acceptent cependant plus facilement une défense qu'un ordre, ils oublient plus vite celle-là que celle-ci, et l'obéissance au commandement plus difficile, certes, au début, entraîne une joie plus vive, plus profonde et plus durable.

Prenons donc le soin prévoyant de fixer un but bien déterminé à leur activité. N'abandonnons pas cette activité à elle-même. Au lieu de donner de ces ordres générauj et vagues qui, bien vite, n'éveillent plus aucune idée, aucun sentiment dans les âmes des enfants: *Sois sage! — Obéis bien...* soyons précis; prévoyons, au début, l'heure et les circonstances de telle faute possible, de l'exercice de telle vertu ou de telle qualité, et disons: *Je vais te commander quelque chose, obéis promptement. — Voici le jouet que tu préfères, sois bon et permets à ton petit frère de s'en amuser avec toi. — Promets-moi de garder le silence absolu jusqu'au moment où je te permettrai de parler, ou jusqu'à telle heure. — En écrivant ce devoir de classe, efforce-toi surtout de bien former telle lettre que, d'ordinaire, tu écris mal...*

C'est un mauvais calcul que de prétendre former une âme d'enfant en bloc; il faut procéder progressivement, en sériant les difficultés, en fortifiant la volonté appliquée à telle fin particulière bien indiquée.

Franklin, profond psychologue et vrai réaliste, ne prêchait pas la pratique de la vertu en général: il prescrivait l'exercice de telle vertu spéciale, à tel moment, et, pour concrétiser davantage le chemin parcouru, reprenant d'ailleurs un procédé recommandé par saint Ignace de Loyola, il recommandait de noter chaque soir le nombre acquis d'actes de cette vertu ou de manquement à sa pratique.

En orientant ainsi l'activité, on la fortifie, car l'exercice opportun et mesuré — non comme on le croit parfois l'exercice quelconque — est la condition *sine qua non* du développement de nos facultés.

Faire le bien est encore le meilleur moyen d'apprendre à le vouloir, et l'éducation ne sera complète que lorsque la volonté de l'enfant se tournera librement à aimer, à vouloir et à réaliser le bien que son jugement droit aura su discerner.

N'abusons pas cependant des ordres que nous donnons; gardons-nous de les multiplier ou de leur fixer trop d'étendue.

D'un côté, comme tous les ordres imposés exigent impérieusement une suite ponctuelle, la multiplicité ou une portée exagérée nuiraient immanquablement à leur exécution; d'autre part, les parents ne sont point éternels. "En commandant toujours, dit Mme Rémussat, nous vaquons seulement au présent." Il faut songer à l'avenir, et, par la création d'habitudes, préparer les enfants à comprendre, à aimer et à vouloir le bien par eux-mêmes.

Toutefois, ne les leurrons pas: quelle que soit la force de l'habitude, la pratique du bien demande toujours un effort: ennui, difficulté, souffrance.

Mais l'exercice de l'habitude insère dans le mécanisme de celle-ci les résultats des actes accomplis, et rend ainsi pour l'avenir la vision plus nette, les décisions plus rapides et les efforts moins douloureux.

"Maintenez vivante en vous la faculté de l'effort, dit William James, en lui faisant faire chaque jour un peu d'exercice désintéressé... Faites tous les jours ou tous les deux jours quelque chose sans autre raison, sinon que vous préfériez ne pas le faire, de sorte que, lorsque viendra l'heure terrible de la détresse, elle ne vous trouve pas sans énergie et sans préparation pour l'épreuve. Un tel ascétisme est est comme la taxe d'assurance qu'on paye sur sa maison ou sur ses biens. Cette taxe ne rapporte rien sur le moment, mais, si l'incendie arrive, cette dépense épargnera la ruine à celui qui l'a faite."

C'est parler d'or. Je livre ce conseil précieux aux parents, qui gagneront beaucoup à le faire pratiquer par leurs enfants et... qui ne perdront rien à se l'appliquer eux-mêmes.

—La *Maison*.

MONSEIGNEUR LAFLECHE

Souvenirs de collège

Dans le lointain de mes souvenirs d'écolier, j'aperçois toujours la belle figure de Mgr Laflèche; et la voix du saint évêque, tantôt familière, tantôt solennelle, résonne encore à mes oreilles. Nous étions bien heureux, nous, les élèves du Séminaire des Trois-Rivières, de voir et d'entendre si souvent celui qu'on appelait le Chrysostôme du Canada. Bien des gens, en ce temps-là, s'imposaient les fatigues d'un long voyage pour assister à l'un des discours de Mgr Laflèche; et depuis ces jours d'antan, combien de fois n'ai-je pas oui-dire: Mgr Laflèche... C'est un grand orateur. Je ne l'ai jamais entendu, et c'est un de mes regrets. Dernièrement encore un ami m'écrivait: "Une seule fois, je me suis trouvé présent à une fête où Mgr Laflèche fit le discours de circonstance. Je n'oublierai jamais ses considérations sur le travail, l'économie, la noblesse de l'agriculture, sur la femme forte de l'Evangile." Beaucoup n'ont de lui que quelques souvenirs d'enfance. Ils se rappellent le vénérable évêque qui tenait son chapelet à la main, s'arrêtait pour parler aux enfants ou faire l'aumône à un pauvre; ils le revoient dans ses habits de pontife, levant sur la foule sa main bénissante. Et cette douce vision illumine leur âme d'une clarté bienfaisante.

Oui, nous étions heureux de voir souvent le grand évêque. Au commencement de l'année scolaire, il venait visiter les classes; au jour de l'an, avec ses souhaits nous recevions sa bénédiction; à la proclamation des notes semestrielles, à la distribution des prix, lors de sa fête patronale, et d'autres fois encore, nous avions sa visite. (2) Son entrée, chez nous, aux jours de fête, était une entrée triomphale.

Le patriarche, un peu courbé, en boitant légèrement s'en allait vers le fauteuil d'honneur, au bruit de nos applaudissements qui se mêlaient aux harmonies de la fanfare, et les petits demandaient aux grands pourquoi Monseigneur boitait ainsi. Les philosophes répondaient bravement qu'il avait reçu une flèche sauvage dans le talon, au temps de ses missions dans le Nord-Ouest. Cette explication n'était pas conforme à la vérité historique; elle nous plaisait néanmoins en mettant une auréole de plus au front de celui dont nous étions si fiers. (3)

Tout notre monde collégial savait donc, depuis le finissant à moustache jusqu'au bambin de huitième, que Mgr Laflèche avait vécu plusieurs années au milieu des sauvages, qu'il avait fait là beaucoup de bien et avait beaucoup souffert. Tout jeunes que nous étions nous sentions que la parole de cet homme, la vie de cet homme étaient belles d'une surnaturelle beauté. On demandait à un avocat qui revenait d'Ars ce qui l'avait frappé. "J'ai vu Dieu dans un homme", répondit-il. Nous aussi, les écoliers du Séminaire des Trois-Rivières, quand Mgr Laflèche entrait chez nous, nous voyions Dieu dans un homme.

Et c'était bien le verbe de Dieu qui vivait dans les discours, les entretiens du saint Evêque. Avec quelle éloquence entraînante il nous parlait de la philosophie, du catéchisme! Ah! le catéchisme, comme il savait nous le faire respecter, nous le faire aimer! Comme il était heureux, lorsque le catéchisme arrivait au premier rang sur le tableau des examens semestriels! Pour démontrer l'importance de cette étude, je me souviens qu'un jour il usa d'un moyen aussi simple qu'ingénieux. Au lieu de se lancer dans une dissertation peut-être au-dessus de la portée des jeunes intelligences, il fit venir en sa présence un élève de septième, et lui demanda devant la communauté: "Qui est-ce qui vous a créé et mis au monde?" Et puis, cette seconde question du catéchisme: "Pourquoi Dieu vous a-t-il créé et mis au monde?" Le petit écolier répondit bien. "Mon enfant," reprit l'évêque en souriant, "tu en sais plus long que le grand Victor Cousin parvenu à la fin de sa carrière. Ce philosophe avait beaucoup étudié, mais, vois-tu, il ignorait le catéchisme que tu sais, toi." Après cette scène dramatique nous comprenions mieux la faiblesse de la raison humaine privée des lumières de la foi, et le prix incomparable de l'instruction religieuse. Et les plus jeunes comme les plus avancés écoutaient avec intérêt l'histoire de ce Victor Cousin, ce grand philosophe qui en savait moins long dans la vraie science qu'un élève de septième.

Que de fécondes semences le vénérable apôtre jeta pour la vie dans nos coeurs d'enfants, d'adolescents! Il possédait si bien l'art de dire simplement les choses élevées sur la formation classique, par exemple sur l'infaillibité pontificale, sur la vocation, sur les droits des parents et de l'Eglise en matière d'éducation. "Sachez, mes enfants, qu'un cours d'étude n'a pas pour but de faire des savants. Il y a une grande différence entre l'instruction et l'éducation. Vous venez chercher ici surtout la discipline intellectuelle et morale, vous venez apprendre l'art d'étudier, d'être de bons chrétiens et de bons citoyens, utiles à votre pays et à l'Eglise." "Si le monde va si mal, c'est en partie du moins, parce que beaucoup de gens ne sont pas dans leur vocation... Pour qu'une horloge aille bien, il faut que tous les rouages soient à leur place." Et que d'autres vérités comme celles-là revenaient dans le cours de l'année scolaire. Il avait assisté au Concile du Vatican, et cette assemblée d'évêques, de cardinaux accourus de toutes les parties du monde, sous la direction du successeur de Pierre, avait laissé dans son âme une impression très vive dont il nous entretenait volontiers. C'est alors qu'il abordait la thèse de l'infaillibilité. La question des écoles du Manitoba lui arrachait de superbes accents qui nous faisaient frémir. Je crois qu'il ne fut jamais plus éloquent qu'un jour où nous l'entendîmes, lors de ses fêtes jubilaires. Plusieurs évêques étaient là, et notre salle débordait. La guerre aux écoles catholiques du Manitoba battait son plein, et le vieux missionnaire, le vieux champion des droits de l'Eglise ne pouvait pas ne pas parler de ces injustices criantes. Ce qu'il a dit, je ne saurais le répéter textuellement, mais je sais que notre ambition alors à tous était de marcher droit dans les sentiers de l'honneur et de la justice, et que nous nous croyions capables des plus durs sacrifices pour maintenir la gloire de Dieu et de son Eglise.

Les anciens élèves du Séminaire des Trois-Rivières ont dû se rappeler souvent, surtout depuis 1914, ces paroles du "vieux prophète": "Vous êtes jeunes, mes enfants, vous verrez bien des choses étonnantes; moi, je suis vieux, je ne verrai pas cela. Il se forme des nuages à l'horizon, la tempête s'en vient... L'Europe dort sur un volcan." Le progrès des idées libérales et de la force brutale l'épouvantait. Il voyait venir, à la suite des théories révolutionnaires et antichrétiennes, la tempête de fer et de feu qui ravageait le monde hier encor. Il voyait aussi avec une profonde tristesse, les terribles malheurs qui menacent notre patrie, parce que le mépris du devoir, l'injustice, l'égoïsme abject et la libre pensée établissent peu à peu leur demeure en notre jeune pays. L'homme de Dieu avait étudié l'histoire, l'Ecriture Sainte, et, dans ses longues méditations et ses colloques avec le Maître, il avait appris que les peuples comme les individus qui veulent tenir tête à Dieu et méprise sa loi sainte s'en vont vers les pires catastrophes. Avec quel intérêt nous écoutions ces choses, avec quelle émotion nous suivions alors les commentaires du psaume IIe: "Pourquoi les Nations ont-elles frémi, et les peuples ont-ils formé des complots absurdes"? Ah! si parmi les petits Trifluviens de ce temps-là, il en est qui désertèrent nos drapeaux, une voix mystérieuse doit s'élever du fond de leur conscience et crier: "Souviens-toi des enseignements de ta jeunesse. Souviens-toi du vieil évêque qui t'indiquait alors la route à suivre."

Quel orateur merveilleux il était quand il parlait de l'Eglise! Quelles notes faciles et belles aussi s'échappaient de son âme quand il parlait de la colonisation et de la patrie canadienne-française! Il aimait sa Patrie. "Le patriotisme, nous disait-il, c'est l'amour de son pays, le dévouement à la terre où on a vu le jour... Ce n'est pas seulement sur les champs de bataille et dans la vie des héros que le patriotisme est admirable. Nous osons même dire que ce n'est pas là qu'il est le plus sublime. L'auréole glorieuse qui couronne le défenseur de son pays au champ de l'honneur, l'exemple des chefs et des vaillants compagnons d'armes surexcitent les sentiments les plus élevés du coeur; cette vue enthousiasme facilement même les plus froids, et rend plus faciles l'abnégation et le dévouement que demande la patrie. Il y a un autre champ d'honneur, moins brillant, à la vérité, plus méritoire en réalité, où la patrie appelle ses enfants. C'est la conquête, par le travail, de son sol encore inhabité et sa mise en valeur... Oui, le défrichement et l'exploitation des ressources d'un pays, surtout d'un jeune pays comme le nôtre, encore couvert d'immenses forêts, demandent des sacrifices plus héroïques et plus méritoires que ceux qu'il faudrait faire pour repousser des ennemis envahisseurs, à raison de l'isolement et des privations prolongées auxquels il faut se soumettre pour les accomplir. Le courageux pionnier de la colonisation a certainement autant de droit à la reconnaissance de son pays que le plus vaillant soldat."... (4)

Et l'amour de la langue maternelle, et les moyens de la sauvegarder, ce thème nous avons entendu bien des fois le grand évêque le développer. Il avait beaucoup vu et beaucoup observé, et qui mieux que lui ne connaissait la valeur de la langue française pour un Canadien-français. "Apprenez bien votre langue d'abord, mes chers enfants", nous répétait-il. "Quand vous saurez bien le français, il vous sera utile d'apprendre l'anglais." Puis il continuait: "Mais parlez l'anglais de façon à ce qu'on reconnaisse votre nationalité." S'ils la méditaient sérieusement cette parole, ceux qu'elle scandalise encore, finiraient, il me semble, par en admettre la profonde sagesse. Nous savons qu'il se trouve des Canadiens-français parlant un anglais très pur, sans le moindre accent français, et dont le patriotisme ne se dément jamais; mais avant de condamner la parole de Mgr Laflèche, qu'on essaye donc de compter tous ceux qui par cette vanité, par intérêt ou par lâcheté, en se débarrassant de tout accent français, ont sacrifié plus ou moins complètement leur origine et leur drapeau. Non, malgré les protestations et les impatiences de certains admirateurs de l'éducation anglo-saxonne, il n'est pas prouvé que là Mgr Laflèche s'est trompé.

Mgr Laflèche fut un philosophe et un penseur. C'était aussi un érudit, à l'esprit souple au verbe flexible. Avec nous, les écoliers, il abordait presque tous les sujets et savait se mettre toujours à notre niveau. Je l'ai peut-être déjà dit, non seulement nous pouvions le comprendre, mais son style imagé, pittoresque, imprimait la vérité dans les mémoires les plus ingrates. Qui ne se rappelle ses entretiens sur les théories de l'astronome Flammarion, sur les sottises du Contrat Social de Rousseau sur les sublimités de l'Ecriture Sainte? En notre siècle de matérialisme, de course à la richesse, il fait bon se remémorer les considérations de Mgr Laflèche sur la réponse du divin Maître à Satan. "L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu."

Causeur sans pareil, avec une extrême facilité il passait du grave au doux, du plaisir au sévère, sans jamais rien perdre de sa dignité, sans jamais oublier non plus son rôle d'éducateur. Un bon sourire sur les lèvres, il nous répétait et commentait le vieux proverbe: "Pierre qui roule, n'amasse pas mousse." — "Apprenez tout ce que vous pourrez, disait-il. Tout sert. Dans les missions de l'Ouest, j'ai été charpentier, menuisier, (4) même cuisinier." Il aimait à raconter ses aventures de novice cuisinier. Mgr Laflèche avait des notions de musique plus qu'ordinaires. Avec quelle délicatesse il complimentait les chanteurs et les musiciens du Séminaire, en particulier le professeur Weber, dont la clarinette enchanteresse ravissait les Trifluviens. En terminant ses compliments, le vieil évêque, qui tirait de tout une morale chrétienne, disait: "Puisque la musique est si belle sur la terre, que sera-t-elle au ciel, pendant toute l'éternité!..." A certains jours il s'était délassé à la lecture des Fables de La Fontaine. Les inventions du Bonhomme l'amusaient. J'entends encore ses commentaires spirituels et pleins d'originalité sur "Le Renard et le Bouc". Il avait une manière à lui de réciter:

Si le ciel t'eut, dit-il donné par excellence
Autant de jugement que de barbe au menton,
Tu n'aurais pas à la légère,
Descendu dans ce puits... (5)

Je n'en finirais pas, si j'ambitionnais de tout recueillir, même sommairement. Le grand évêque nous ouvrait si bien son coeur et les trésors de sa science variée, de sa sainteté, de sa charité; il nous édifia tant de fois par son abandon complet à la volonté de Dieu, par la belle simplicité de son âme, sa charmante humilité, qu'il faudrait un bien gros volume pour tout dire.

En rédigeant ces notes, j'ai voulu simplement évoquer pêle-mêle quelques souvenirs agréables, et rendre un très modeste hommage à l'une de nos gloires les plus pures. Puissent-elles n'être pas trop indignes du grand Canadien, du champion de l'Eglise, du parfait éducateur que fut Mgr Laflèche.

Joseph-G. GELINAS, Ptre.
Trois-Rivières, Séminaire Saint-Joseph, 19 mars 1920.
—"Revue Dominicaine."

(1) Mgr Louis-François Laflèche, né à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 4 septembre 1818, mourut à l'hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières, le 14 juillet 1898.

(2) Cette tradition familiale s'est continuée avec le vénéré et digne successeur de Mgr Laflèche.

(3) Cette infirmité n'était qu'un reliquat d'une maladie contractée dans les missions de l'Ouest. Il ne faudrait pas oublier cependant que Mgr Laflèche, en 1851, fut témoin d'un combat de six heures entre les Métis et les Sioux. Au milieu des combattants mêlés, il ne fut pas blessé.

(4) Ces paroles souvent répétées, au moins en substance, devant les écoliers, sont tirées des "Considérations sur les rapports de la Société civile avec la religion et la famille", ouvrage de Mgr Laflèche, pp. 27, 30.

(6) Le Séminaire des Trois-Rivières conserve précieusement une berçante, que Mgr Laflèche fabriqua de ses mains, au temps de ses missions de l'Ouest.

(6) Cette bonne humeur Mgr Laflèche la conserva jusqu'à la fin de sa vie. Dans ses derniers jours, après avoir pris une potion, il disait tout bas à son infirmier, un séminariste:

"Que ferons-nous compère?
Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici."

Quand on a vécu en se souvenant de ses fins dernières, il est facile de sourire en face de la mort; Mgr Laflèche, dans ses dernières années surtout, se plaisait à commenter le Dies Irae. Il disait aussi souvent: "J'ai hâte d'être rendu de l'autre côté"... Peu de temps avant d'expirer, il répétait: "Quel bonheur de croire en face de la mort!"

EVANGILE

(S. Marc, XVI, 14-20)

En ce temps-là, Jésus apparut aux onze Apôtres pendant qu'ils étaient à table, et leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur coeur, qui les avait empêchés de croire à ceux qui l'avaient vu ressuscité. Puis il leur dit: Allez dans tout l'univers; prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé; mais celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les prodiges qui accompagneront ceux qui auront cru: Ils chasseront les démons en mon nom; ils parleront de nouvelles langues, ils manieront les serpents, et s'ils boivent quelque poison mortel, il n'en éprouveront aucun mal; ils imposeront les mains sur les malades, et les malades seront guéris. Après leur avoir ainsi parlé, le Seigneur Jésus s'éleva dans le ciel, où il est assis à droite de Dieu. Pour eux, ils allèrent prêcher partout, et le Seigneur, agissant avec eux, confirmait leur parole par les miracles dont elle était accompagnée.

(S. Jean, XV, 26-27, et XVI, 1-4)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Lorsque le Consolateur sera venu, cet Esprit de vérité qui procède du Père, et que je vous enverrai de la part de mon Père, rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement. Je vous ai dit ces choses afin que vous ne soyez point scandalisés. Ils vous chasseront de leurs synagogues, et le temps même approche où quiconque vous fera mourir croira rendre gloire à Dieu. Ils vous traiteront ainsi, parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi. Mais je vous ai dit ces choses afin que, quand ce temps arrivera, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

L'IDEE EST EN MARCHE

(Suite de la page 1)

fois des couches fort difficiles à pénétrer. Sans presse vigoureuse, un groupe national qui doit faire son chemin à travers des difficultés considérables, court risque de rester en route.

Le groupe manitobain aurait peut-être intérêt à voir à la sienne, car en ce temps de hausse, la position des journaux n'est pas toujours rose. Pour ne soulever qu'un petit coin du voile, nos lecteurs aimeront peut-être à savoir qu'on nous fait payer le papier $160 la tonne. Il se vendait $40.00 avant la guerre. Le reste est à l'avenant.

MANIE ODIEUSE

On raconte cette boutade sur le compte de nos compatriotes à la guerre. Un détachement français se rendant aux tranchées canadiennes crut y arriver pendant la messe, tant il y entendit d'invocations de la part de nos pioupious qui, certes, ne pensaient même pas au saint sacrifice. "C'est typique, chez nous. Notre langage est émaillé de jurons et d'imprécations. Sans doute, c'est du régionalisme, me diraient les collectionneurs de vieux dialectes, mais il est outré et de mauvais aloi.

Pourtant le dictionnaire de l'Académie n'est rendu qu'à la lettre D, et nous sommes déjà à court de termes propres. Et quels termes "malpropres" nous leur substituons! Un libre-penseur étranger nous écoutant discourir pourrait dire que nous sommes toujours en compagnie des saints pour ne pas perdre la foi.

Il est tout de même une vérité philologique qui anime les vrais philologues dans leurs études des patois désuètes. C'est que les mots sont les images des idées, et si nous remontons aux primitifs, aux peuples égarés, nous trouvons que leur gros bon sens et leur imagination naïve les a guidés dans la construction de leur glossaire ("*Omnia cognitio reflexionem ad intellectum.*") Toute connaissance vient des sens et remonte à l'intelligence par réflexion. Voilà le processus de nos pensées. Alors que viennent faire la Sainte-Vierge, la cohorte sainte et les sacrements quand nous en abusons pour faire avancer un cheval, donner "un coup de coeur" pour lever un poids. Où se trouve la corrélation?

Mon cheval va bien mieux, dit ce charretier quand je lui lance deux, trois sacres par la tête. "Je force bien mieux en jurant". S'il faut absolument trouver une expression nouvelle pour obtenir ce but logique en soi, pourquoi dire "baptême" plutôt qu'autre chose? Faites donc un vrai "coup de coeur", vous tous Canadiens qui possédez intacte la langue de la délicatesse, cette langue française si riche et si féconde "la belle et délectable langue française", comme répétait Albert Lozeau.

Henri IV l'a fait cet effort, ce coup de coeur. Voici comment. "Ce spirituel huguenot dans sa pétulante verve s'encourageait par ce patois: Jarni Dieu (je renie Dieu). Son conseiller en était marri. Il avait nom le Père Cotton. Sans crainte de briser l'harmonie avec son roi qui détruisait ainsi la sienne avec Dieu, le bon Père réussit à lui faire dire: Jarni Cotton. Il ne s'en porta pas plus mal, la France non plus. Suivons cet exemple d'un cousin de France. Ainsi disons tout autre chose que nos jurons usités. Casque vert au lieu de Calvaire, cinq ou six boites, cierge, etc.

S'il en échappe, il y a encore d'autres moyens. A l'école, ma classe était renommée comme classe de sacreurs. Belle réputation! Nous en étions scandalisés nous-mêmes. Alors un de nous fait un pacte: Chaque sacre valait un coup de poing. Quand quelques-uns furent endoloris les premiers jours, notre profane collection se dispersa vite. Aussi vite que les denrées de vendeurs du Temple après l'entrée du Divin Fustigateur, usant certes du meilleur moyen.

Aimons donc notre langue, notre foi. Une vermine la ronge. Courons aux insecticides, et ainsi qu'un arbre indemne cette douce parlure refleurira comme l'ont fait fleurir nos cousins de France, et notre foi qui en est la sève coulera toujours pure dans notre beau Canada.

Jacques ARNOLD.
—Le *Progrès du Saguenay*.

Le budget familial a doublé

Washington, 5.—Le budget alimentaire familial aux Etats-Unis a exactement doublé en février depuis le mois de février 1913, d'après les statistiques du département du Travail.

Durant la même période l'augmentation en Grande-Bretagne fut seulement de 130 pour 100 plus élevée tandis qu'en Italie elle était de 187 pour 100. L'Allemagne a établi un record avec une augmentation de 224 pour 100. L'augmentation dans les prix des habits en Allemagne a dépassé 1,000 pour 100. Un complet d'homme qui avant la guerre coûtait $30 coûte maintenant $255.

Durant l'année qui s'est terminée en février dernier les prix du sucre aux Etats-Unis ont augmenté de 76 pour 100. Les patates ont primé la marche ascensionnelle avec une augmentation de 275 pour 100 depuis le mois de février.

Prompte récompense à tout effort des femmes pour recouvrir la santé

Comme tonique, restaurateur de la santé et de l'organisme, Ferrozone n'a pas de rival. Il guérit parce qu'il alimente et nourrit, parce qu'il contient des aliments qui refont l'organisme et lui donnent de la force. Essayez.

Vendu partout en boites de 50 sous, 6 boites pour $2.50. Ou par la poste de The Catarrhozone Co., Kingston, Ont.

En Province

LAC DU BONNET

Un sourd

Il y a quinze jours, à la messe paroissiale, Monsieur le Curé nous a adressé quelques mots au sujet du journal la *Liberté* pour nous encourager à aider cette oeuvre de nos évêques. Mais il a déploré certains articles vexatoires au sujet de notre paroisse, et il a dit: "Que ceux qui ont des oreilles pour entendre entendent", et il a demandé en grâce de ne pas blesser les hommes ou de ne pas les attaquer, mais plutôt de discuter les opinions, et que de là jaillirait la lumière.

L'auteur de l'article "*Promesses non tenues*", publié dans le numéro de la *Liberté* du 20 avril 1920, avait certainement un mauvais bonnet, et il devait avoir une méningite pour envoyer un article si peu sensé.

Tous ceux qui ont fait de la colonisation ici ont donné les détails les plus justes sur le pays et ont agi avec franchise, en disant aux colons: "Venez voir avant de vous établir". Nous vous avons fait des promesses verbales et non écrites et en autant que les colons nous aideraient à les remplir, et c'était la condition. On ne prétend pas se moquer de qui que ce soit, mais on ne prétend pas être jugés sur nos intentions. Nous ne prétendons être les meilleurs administrateurs, mais si vous vouliez prendre nos places, elles sont libres; mais il vous faudrait mettre dans votre administration plus de pondérance que vous en mettez dans vos articles.

Vous dites que nous sommes vos serviteurs; mais n'oubliez pas que nous ne sommes pas vos esclaves et que vous ne devriez pas être nos tyrans. Loin de travailler à notre avantage personnel, nous dépensons tout notre temps pour le bien public et vous ne pouvez nous taxer de "*boodlage*". Si vous le prétendez, prouvez-le.

Nous ne vous nourrissons pas de mensonges, mais de saines propositions que vous ne voulez pas nous aider à défendre, comme par exemple en payant vos taxes. Si vous voulez que nous fassions du travail, aidez-nous financièrement. Ainsi les boeufs seront devant la charrue, mais nous ne vous prendrons pas comme charretiers, car il faut d'abord savoir obéir pour savoir commander.

N'oubliez pas que nous sommes des hommes et que, si nous étions des dieux, nous pourrions peut-être changer le climat du pays et vous faire semer des patates en temps opportun et en lieu propice, chose que vous ne faites pas et qui n'est pas à votre crédit. Pour donner un démenti complet aux accusations que vous portez contre le grain, les légumes et le foin, nous nous réservons un autre article qui vous démontrera chiffres en regard que notre pays n'est pas tel que vous le dites.

Moi-même et plusieurs autres vieux pionniers habitons le pays depuis au-delà de 20 ans et nous avons toujours eu un gros morceau de pain à nous mettre sous la dent, mais nous avons su aller le chercher, non pas dans notre lit ou dans les livres, mais sur le sol béni de Dieu. Nous l'avons trouvé avec une bêche et non avec un *dredge*, bien que votre opinion sur le drainage soit juste.

Mettons tous la main à l'oeuvre, au lieu de nous déchirer, et nous réussirons. Si vous avez faim, ne mangez pas de votre prochain, mais de vos animaux qui crèvent par manque de soin!!

Frank Allard,
Préfet.

TOUTES AIDES

Le serpentin qui a fait des ravages par Meadow Portage serait-il rendu dans notre région? Quelques-uns affirment en avoir vu un... ce qui expliquerait, peut-être, certains troubles si graves qui ont eu pour résultat de faire mettre en vente, à de bonnes conditions, une terre bien bâtie, avec bon puits et 35 acres de culture, située à trois milles au sud-est de l'église. Il y a encore des *homesteads* à prendre dans les environs.

M. Arthur Théoret est heureux de voir l'aîné de ses fils, qui demeurait à Valleyfield, arrivé ici pour y demeurer.

Encore un tracteur qui cassera de la terre à Toutes Aides. M. P. Burelle en est le propriétaire.

Baptême. — Marie-Marguerite-Angéline, fille de Arthur Gélinas et de Florida Ricard, a été baptisée le 29 mai.

UN ENTERREMENT A LA CAMPAGNE

Comme elles sont belles, grandioses, les cérémonies religieuses de l'Eglise catholique, célébrées avec plus d'éclat dans les cathédrales; elles revêtent pourtant un cachet d'une beauté toute particulière dans nos églises de campagnes. C'est surtout aux cérémonies funèbres que ce cachet resplendit dans sa touchante beauté.

Qui n'a pas assisté à des funérailles, à un enterrement dans une campagne? Quel recueillement! Quel piété! Tout se passe avec une simplicité remplie de sublime grandeur. Les paroissiens se connaissent et ne forment pour ainsi dire qu'une même famille et pour pleurer et pour prier. L'air est comme saturé de tristesse, en même temps que d'espérance; tous les coeurs sont unis, le deuil est général et enveloppe la foule pieusement recueillie, des prières aussi ardentes que ferventes montent vers le Très Haut pour l'âme envolée. Au milieu des offrandes de messes et des manifestations de sympathie, la personne choisie par la mort dort son dernier sommeil parmi les sanglots; le chuchotement des prières, les nécessités de la vie n'arrêtent pas; les heures passent, il semble que l'on va garder avec soi celle qui repose!

La foule paroissiale revient reprendre le fardeau de chaque jour, mais chacun garde dans son coeur le souvenir de ces instants de douleurs, de deuil vécus; chaque dimanche, un "memento" d'affectueux souvenir doit, semble-t-il, effleurer les lèvres de cette famille paroissiale en voyant à l'église le vide causé par l'inexorable mort: telles sont les pensées qui me viennent en foule, en me rappelant le service funèbre chanté à Somerset, le 18 mars dernier, à l'occasion des funérailles de Mme Louis-Philippe L'Arrivée, décédée le 16 du même mois.

Mme Louis-Philippe L'Arrivée, née Wilhelmine Bernier était la neuvième enfant de feu M. le Notaire Bernier et de Bénéville Mercier, de Saint-Simon de Rimouski, P.Q., cousine de feu l'hon. Sénateur Bernier, de Saint-Boniface et de l'hon. Mercier, de Montréal. Elle fit de brillantes études chez les dames religieuses de Jésus-Marie de Sillery. Ses études terminées, Wilhelmine Bernier désira ardemment, à l'exemple de deux de ses soeurs religieuses, entrer en communauté; mais sa santé ne lui permit point de répondre à l'appel divin, et en 1882, elle épousa M. L.-P. L'Arrivée, marchand à Saint-Simon de Rimouski, P.Q.

Après avoir connu l'aisance et tous ses charmes, M. L'Arrivée décida, en 1887, de venir s'établir à Saint-Alphonse, Man. Les débuts furent pénibles; Mme L'Arrivée, qui possédait un diplôme de 1re classe d'école modèle, voyant la pénurie des institutrices dans ce pays nouveau, par dévouement, par esprit de sacrifice, se livra pendant plusieurs années à l'enseignement, où elle remporta de brillants succès; ses élèves se faisaient surtout remarquer par une piété éclairée, leur instruction religieuse et leur grande affabilité. Femme d'une trempe solide, remarquable par ses rares qualités de coeur et d'esprit, douée d'une délicatesse exquise, d'une élévation d'âme qui ne sut jamais s'arrêter aux petitesses de la vie, sa présence seule commandait le respect, qui est comme le fruit le plus doux et le plus innocent de la vertu héroïque. Elle se fit surtout remarquer par son admirable piété et son humilité. Aimable et fine causeuse, écrivain distingué, "seconde Mme de Sévigné", ses multiples occupations ne lui permirent point de faire connaître au public ce talent remarquable qu'elle possédait; seules ses amies intimes et ses supérieures du Couvent de Sillery(pour lequel elle conserva jusqu'à sa dernière heure le plus touchant et le plus affectueux des souvenirs), peuvent en dire quelque chose. C'était d'ailleurs l'humble violette qui fuyait les grandeurs et les louanges, répandant dans sa famille et autour d'elle, le parfum délicat de la bonté et de la douceur. C'était la rose parfumée cachée dans les buissons de l'inconnu.

Mme L'Arrivée éleva pour la gloire de Dieu une nombreuse famille de dix enfants. Huit lui survivent. A tous elle fit donner une instruction chrétienne et solide. Epouse modèle, femme forte selon l'Evangile, elle ne connut dans sa vie que deux chemins: celui du foyer et celui de l'église où elle se rendait chaque dimanche pour entendre et la messe et les vêpres. Les intempéries de la saison ne lui firent jamais manquer aucun exercice religieux. Elle était toujours au poste du devoir, et depuis qu'elle demeurait près de l'église de Somerset, chaque matin, malgré son âge, malgré certaines infirmités, on la trouvait aux pieds des saints autels.

Des souffrances de toutes sortes l'ont visitée. Son âme, façonnée au moule des souffrances les plus cuisantes, ne faisait monter sur ses lèvres que des paroles d'une résignation sublime: "Fiat voluntas tua".

Elle écrivait récemment à une de ses intimes: "La vie ne vaut la peine d'être vécue que pour se bien préparer à l'éternité". Et, dans une autre lettre où elle prévoyait la fin de sa course, elle écrivait encore: "Priez pour moi; plus d'une fois j'ai trouvé la terre si petite, si petite, que j'en conclus que le ciel doit être bien grand... Au revoir pour l'au-delà."

Que de mystères cachent parfois ces violettes, ces roses épanouies dans l'ombre; ensevelies dans la foule, mais dont le parfum embaume partout où il passe, en faisant le bien dans le silence. "Il est une gloire pure et simple qui appartient toute entière au vrai sage, gloire que la fortune ne peut ni lui donner, ni lui ravir, indépendante des circonstances, supérieure à la loi des temps, inaccessible aux illusions de l'amour

[illegible]

Comment changer un teint terne en un teint rose

[illegible]

Pour paraître en santé, pour être en santé, pour vous maintenir en santé, prenez les Pilules du docteur Hamilton. Elles agissent sans violence, purgent, tonifient et sont bonnes pour les vieux et les jeunes. Vendues par tous les marchands: boites de 25 sous.

[illegible]

la femme de bien, la mère chrétienne dans toute l'acception du mot; être aussi un témoignage de profonde sympathie à la famille L'Arrivée, si douloureusement éprouvée.

UNE AMIE.

ST-JEAN-BAPTISTE

M. Séverin Bugnon, ci-devant des ateliers de la *Liberté*, conduisait récemment aux pieds des autels Mlle Héloïse Grégoire, fille de M. Grégoire Grégoire, ancien pionnier de Saint-Jean-Baptiste.

La mariée, accompagnée de son père, portait une toilette d'un goût distingué. M. Joseph Champagne servait de père à M. Bugnon, qu'il sera heureux désormais de compter au nombre de ses multiples neveux.

Un succulent déjeuner fut servi à la noce, chez M. Félix Grégoire, oncle de la mariée. Ensuite on prit le train pour Saint-Norbert, où la noce fut continuée chez M. Champagne qui nous reçut avec sa cordialité habituelle.

Le nouveau couple résidera à Saint-Norbert, où M. Bugnon possède une jolie propriété.

Que nos voeux de bonheur les y accompagnent toujours.

A. B. C.

FEU Mme OCTAVE BLANCHETTE

Le 30 avril s'endormit dans le Seigneur Mme Octave Blanchette, après une maladie de deux jours qui la fit beaucoup souffrir. Les funérailles eurent lieu le 3 mai. Le service fut chanté par le dévoué curé, le R. P. Ménard.

Les porteurs furent les quatre fils de la défunte. Conrad, Hervé, Raymond, Florian; ses deux petits-fils, Aimé et Florian Lavergne.

La défunte laisse pour pleurer sa perte [illegible] Blanchette.

Toutes les paroles de consolation reçues dans notre douleur ne peuvent pas nous faire oublier notre perte, mais ce sont des marques de sympathies qui resteront à jamais gravées dans notre coeur.

Nous remercions tous ceux qui y ont participé.

Le secrétaire Daniels harangue la foule par téléphone sans fil

New-York, 5.—La flotte américaine de l'Atlantique mouille actuellement dans le port ici mais ce qui est plus digne de citation encore c'est l'expérience [illegible]

MGR GROUARD — No 6

SOUVENIRS DE 60 ANS DE MISSION

(Suite)

J'ai nommé le carcajou; peut-être me permettra-t-on de dire un mot sur ce méchant animal. Un peu moins grand que le chien, il est doué de mâchoires et de dents redoutables et d'une malice quasi diabolique. Toujours en quête d'une proie, il trouve parfois la *cache* dont je viens de parler. Il fait un grand trou dans la neige, atteint les perches qu'il réussit à couper et s'introduit au dedans. Il se gorge de viande tant qu'il peut, puis il essaie de tirer de là les morceaux qu'il va ensevelir dans la neige de côté et d'autre, où il saura bien les retrouver. Quant aux quartiers trop volumineux pour sortir facilement de là—qui croirait que la perversité de cette bête va jusqu'à ce point?—il s'applique à souiller par ses ordures ce qu'il est obligé de laisser, afin de le rendre inutilisable! Faut-il s'étonner que les Sauvages nous demandent si c'est le bon Dieu ou le diable qui a créé ce mauvais carcajou?

Heureusement notre cache était intacte. Nous eûmes avec la chance de charger chacun plus de 300 livres de viande et nous reprîmes, le lendemain, le chemin de la mission. Les chiens ne trottaient plus comme en venant, et le voyage du retour nous prit deux grandes journées. Inutile de dire si l'on nous fit bon accueil et si notre Frère cuisinier se vengea sur l'orignal de la déception que le renard lui avait causée.

Quelque temps après, Monseigneur nous annonça qu'il voulait se rendre pour Noël à la mission Saint-Joseph, du Grand Lac des Esclaves. Il se proposait de suivre l'express que le bourgeois du Fort Simpson envoie chaque hiver au gouverneur de la Compagnie et qui nous ramène les lettres à la fin de mars. Ce courrier, formé de deux traineaux à chiens, passa à la Providence vers le milieu de décembre, et Monseigneur partit à sa suite avec son propre traineau et ses chiens, conduits par Baptiste Papin. On sait comment le saint évêque s'égara sur le grand lac, au milieu d'une tempête de neige qui lui fit perdre les traces de ses compagnons. Il eut de la peine à échapper à la mort avec son jeune Baptiste, et dans son voyage de retour il courut un risque aussi grand et nous arriva exténué de fatigue, le jour de l'Epiphanie. Il nous raconta lui-même ses tristes aventures sur le lac, et nous remerciâmes Dieu de l'avoir délivré de tant de dangers. Ayant pris quelque repos, savez-vous de quelle corvée il voulut se charger? Les arbres que Bouvier et Forcier avaient abattus et équarris pour la construction du couvent, Monseigneur entreprit de les charrier avec ses chiens, et chaque jour il faisait plusieurs voyages sur l'île où se trouvait ce bois. Il m'obligea à continuer l'école et le catéchisme. L'express revint à la fin de mars; nous ne reçûmes aucune mauvaise nouvelle, mais Monseigneur me dit qu'il s'en irait l'été suivant par les barges qui se rendent au Portage la Loche, mais il me promit de ne pas me laisser seul à la Providence.

Après la débâcle des glaces, qui présente un spectacle terrifiant, tant les glaçons énormes se précipitent, se culbutent et s'entassent jusqu'au dessus des côtes avec un vacarme et des secousses qui font trembler la terre, je descendis au Fort Simpson avec Bouvier pour y donner la mission. Je remontai avec les barges vers la fin de juin et Mgr Grandin nous fit ses adieux. Fidèle à sa promesse, il envoya le Père Eymard à la Providence, et je repartis pour le Fort Simpson et le Fort de Liards, comme l'année précédente. De retour avant l'hiver, je pus jouir de la compagnie du cher Père Eymard, le plus aimable confrère qu'on puisse désirer. Homme modeste, un peu timide même, il cachait sous des apparences trompeuses une intelligence supérieure. Nous devînmes bientôt amis intimes et je réussis à lui arracher des renseignements intéressants sur sa jeunesse et sa vocation à l'état religieux. Il avait été élève de l'Ecole Polytechnique de Paris, où il avait perdu la foi. Ayant choisi d'entrer dans l'administration des forêts, les beautés de la nature parlèrent à son esprit et à son coeur. Il se mit à lire les études philosophiques de Nicolas et Dieu se servit de cet ouvrage pour le ramener à Lui.

Mgr Grandin, en me quittant, m'avait dit: "Vous irez à Noël au Grand Lac des Esclaves. Le Père Gascon, qui reviendra de Good Hope, y sera seul et vous lui rendrez le service d'entendre sa confession." Je partis donc avec l'express, comme Monseigneur avait fait l'hiver précédent, mais j'eus plus de chance que lui et j'arrivai sans accident, quoique fatigué de la longue marche à la raquette et du froid en traversant le Grand Lac des Esclaves. J'avais rencontré le Père Gascon au Fort Simpson, où il m'avait aidé à donner la mission, et quand je me rendis au Fort de Liards, il s'embarqua pour Saint-Joseph, où je fus heureux de le retrouver.

La fête de Noël nous amena beaucoup de Sauvages, car ils aiment cette fête. Le vieux Beaulieu y vint aussi de la Rivière au Sel, avec son fils Joseph, jeune homme à peu près de mon âge et déjà fameux chasseur. Il demeura avec nous jusqu'au jour de l'an, et sur le point de repartir, il nous fit cette réflexion. "Le Père Clut est depuis longtemps seul à la Nativité, et il a peut-être besoin de se confesser. Le petit Père (c'est de moi qu'il parlait) ferait bien d'y aller. Il s'arrêterait chez moi en passant, confesserait ma famille et les Sauvages, dirait la messe et donnerait la communion." Je consultai le Père Gascon, qui trouva les raisons du vieux Beaulieu excellentes. Mais il y avait une difficulté: traîneau et chiens me manquaient. Je pouvais bien m'en aller dans la compagnie du vieux Beaulieu jusque chez lui, ses chiens auraient charrié mon petit bagage. Seulement, il demeurait à moitié chemin du Lac Athabaska; quel moyen aurais-je pour achever le voyage? "Je prêterai ma traine et mes chiens et mon fils Joseph, qui les conduira", répondit le vieux. Là-dessus, le Père Gascon me conseilla d'accepter la proposition du vieux et je partis avec lui. Arrivée à la Rivière au Sel, je confessai tout mon monde. Il avait près de chez lui une maison inoccupée où se trouvait une cheminée. Le vieux y fit un bon feu et j'y dis la messe, mais il faisait si froid que malgré la précaution que je pris de faire chauffer le calice et de mettre les burettes près du feu, j'eus de la peine à achever la cérémonie; tout y gelait. Après cela le vieux tint sa parole, me donna son fils Joseph, qui attela ses chiens devant lesquels je marchai pour leur tracer la route.

Avant d'arriver au Lac Athabaska, ce qui nous demanda quatre bons jours, nous campâmes, le troisième jour, chez un autre vieux Montagnais qui avait aussi une nombreuse famille. Là Joseph me dit: "Tu ferais bien de lui demander un de ses jeunes garçons pour t'aider à marcher devant les chiens; comme cela, nous serons plus sûrs d'arriver demain soir à la mission." Je me rendis à son avis, et le vieux nous prêta un de ses enfants d'une douzaine d'années. Chemin faisant, je pensais à la surprise du Père Clut en me voyant, et l'idée me vint de lui jouer un tour. Je fis part à Joseph du projet: "Le Père ne m'attend pas, je veux me cacher le visage dans mon capuchon de caribou; en entrant chez lui, nous ferons comme les Sauvages, nous mettant à genoux et faisant un grand signe de croix pour recevoir sa bénédiction. S'il demande mon nom, je lui dirai que je m'appelle Pierre, que tu es mon frère et que le garçon est mon fils." Joseph sourit à cette idée et promit de jouer le rôle que je lui proposai. Ainsi préparés, nous exécutâmes notre programme à la perfection.

Le Père avait déjà soupé quand nous entrâmes chez lui. Assis au fond de la salle, près de la table où brûlait la petite lampe à huile de poisson dont j'ai parlé plus haut, il avait autour de lui plusieurs personnes auxquelles il apprenait à chanter des cantiques. Aussitôt entrés, nous nous jetons à genoux près de la porte; je fais un grand signe de croix en Montagnais, le Père vient nous bénir, nous donne une poignée de main, sans nous reconnaître. Questions et réponses suivirent comme je l'avais prévu, si bien que Joseph commençait à perdre son sérieux et avait peine à ne pas éclater de rire. Alors je me lève, me découvre le visage et m'écrie: "C'est moi, mon cher Père!" et je me jette dans ses bras. Quelle joyeuse surprise pour lui! Il m'embrasse, appelle le Frère Salasse qui avait remplacé le Frère Alexis, et nous goûtons un bonheur sans mélange. Joseph s'en retourna, mais je prolongeai mon séjour jusqu'à la fin de février et repartit pour la Providence avec le courrier d'hiver. Je retrouvai là le Père Eymard et le Frère Alexis, un peu inquiets de ma longue absence qu'ils me pardonnèrent quand je leur en expliquai les raisons. Nous apprenions par nos lettres la grande nouvelle de la création du Vicariat Apostolique d'Athabaska-Mackenzie et de l'élection du Père Faraud comme chef de ce Vicariat. Il était allé en France et devait revenir l'année suivante. Il fallait donc hâter le travail et achever au plus vite la grande maison que Mgr Grandin avait commencée et où il restait beaucoup à faire pour la rendre habitable. Cela ne m'empêcha pas d'aller au printemps faire la mission au Fort Simpson, puis à la Grosse Ile, et au retour des barges au Fort Simpson et au Fort de Liards, pour revenir passer l'hiver à la Providence avec le cher Père Eymard. Nous avions récolté des patates, de sorte qu'avec le poisson toujours abondant et de la viande d'orignal fournie de temps en temps par un chasseur, nous pûmes travailler sans inquiétude.

L'année 1865 est mémorable dans les fastes du Nord. Mgr Faraud, premier vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie, vint résider au milieu de ses missionnaires. Nous le reçûmes avec transport mais sans la pompe et l'éclat des cérémonies que notre pauvreté ne nous permettait pas. D'ailleurs, il ne s'arrêta que peu d'instants, car il voulait descendre avec les barges qui l'avaient amené et visiter non seulement le Fort Simpson mais Good Hope. Il avait amené de France le Père Tissier, qu'il donna pour compagnon au Père Clut, et le Père Génin, qui avait suivi Mgr Grandin à Saint-Boniface, revenait aussi et s'embarqua avec Mgr Faraud. Nous donnâmes la mission au Fort Simpson, après quoi il partit pour Good Hope et moi pour le Fort de Liards.

Une maladie épidémique fit alors de grands ravages dans le pays. La fièvre scarlatine se déclara aussitôt que les ballots de marchandises venues d'Angleterre furent ouverts. Chacun se dépêcha de quitter le Fort Simpson et de regagner son poste, mais ne put empêcher la maladie de se propager. On avertissait bien les Sauvages de se disperser au plus tôt dans les forêts, mais le mal les suivait, et un grand nombre en furent victimes. En descendant la rivière des Liards en canot, nous fîmes la rencontre d'un Sauvage atteint par le fléau. Il était campé sur le bord de l'eau et avait ses deux neveux avec lui. Suivant notre conseil, ceux-ci l'embarquent dans leur canot et descendent avec nous au Fort Simpson. Je cours m'informer si Mgr Faraud était de retour de Good Hope. Non, il n'était pas encore revenu. J'avais laissé quelque bagage sur la grève et je vais le chercher. Qu'est-ce que je vois? Le pauvre Sauvage couché par terre, seul, abandonné là par ses deux neveux. Il y avait des loges sur la côte. Je prends le malade sur mes épaules et l'y porte. On lui donne une place convenable. Il était connu comme bon chasseur et estimé de tout le monde. Après souper je viens m'informer de son état et lui parler de Dieu et de la vie éternelle pour le disposer à se faire baptiser. Je le quitte en lui promettant de revenir le voir le lendemain matin: "Si tu veux me baptiser, me dit-il, n'attends pas plus longtemps; je ne sais si je serai encore en vie demain." Je vais aussitôt prendre mon sac où je garde les objets nécessaires pour administrer le sacrement. Je prépare de mon mieux le pauvre malade à recevoir le baptême et je le baptise, à sa grande satisfaction. Le lendemain, je viens à la loge prendre de ses nouvelles. Il était mort durant la nuit! Quelle grâce pour lui et quelle consolation pour moi. Aussi remerciai-je Dieu de son infinie miséricorde. Le bourgeois envoya un de ses engagés creuser une fosse, et je l'enterrai là dans ses couvertes—il n'y avait pas de planches pour lui faire un cercueil.

Mais Mgr Faraud n'arrivait toujours pas. Cela me donnait de l'inquiétude, car la barge dans laquelle nous comptions remonter à la Providence devait partir bientôt. Je priai M. Hardisty de me prêter un canot et un Métis pour aller à sa rencontre. Après avoir voyagé une dizaine de milles, nous avons la joie de voir des hommes hâlant un bateau et nous redoublons nos efforts pour les atteindre. Monseigneur et le Frère Boisramé se montrent à nous! et nos coeurs battent de joie à leur vue. Ils nous apprennent la cause de leur retard. Les Sauvages qui hâlent leur bateau étaient tombés malades, les uns après les autres, et Monseigneur avec le Frère avaient été obligés de les remplacer à la cordelle, tout en leur donnant des soins qui leur ont sauvé la vie. Enfin nous arrivons à temps au Fort Simpson et nous remontons à la Providence pour y passer l'hiver. La maison construite pour les Soeurs était suffisamment prête pour les recevoir, mais comme elles n'étaient pas venues, ce devint provisoirement le palais épiscopal. Cependant Mgr Faraud avait obtenu de la Supérieure Générale des Soeurs Grises de Montréal qu'elle lui enverrait ses religieuses comme cela avait été annoncé. Aussitôt, notre nouvel évêque se met à l'oeuvre avec les Frères et des engagés prêtés par la Compagnie. Sous sa direction, avec son habileté rare comme charpentier et menuisier et sa force herculéenne, les matériaux d'un autre évêché furent amassés.

Dois-je interrompre le cours de ce récit pour donner un détail gastronomique qui ne sera pas peut-être du goût de tout le monde? Le Père Génin, nouvellement arrivé à la Providence, m'en fournit l'idée. Le chasseur de la mission n'avait pas encore tué d'orignal et nous vivions de poissons et de patates. Le Frère Boisramé, installé à la cuisine, trouvait pourtant le moyen de nous servir à dîner un repas de viande sèche hachée et assaisonnée de feuilles de navets mélangées de pommes de terre. Nous avions agrandi notre jardin et semé des navets et des choux de Siam, mais ils avaient poussé de belles feuilles et de très petites racines, et nous avions récolté les unes et les autres. Comme notre menu n'était pas très varié, nous parlions parfois de nos expériences en fait de mets plus ou moins étrangers. Je parlais de loups, de rats, de renards, de chien même. En entendant ce dernier nom, le Père Génin déclara que jamais de sa vie il ne mangerait de cet animal; il aimerait mieux mourir de faim, etc. J'avais beau lui soutenir que cette viande était excellente et que des préjugés déraisonnables lui inspiraient ce dégoût, il protestait de plus en plus qu'il ne consentirait jamais à s'en mettre le moindre morceau à la bouche. J'eus la mauvaise inspiration de lui jouer un assez vilain tour. Nous avions un vieux chien qui ne pouvait plus travailler et vivait de ses rentes. Je dis au Frère Boisramé. "Nous devrions donner une leçon au Père Génin. Prenez ce vieux chien, menez-le dans le bois, tuez-le sans que personne s'en doute et apportez la viande que vous hacherez avec la viande sèche, en petite quantité, dans le plat que vous nous servez à dîner." Le Frère prit les précautions nécessaires pour que la chose demeurât secrète, et tous les jours à midi une portion de viande de chien se mêlait à la viande sèche, aux patates et aux feuilles de navets, et chacun, même le Père Génin, trouvait ce fricot excellent. Monseigneur ne se doutait de rien non plus, mais je savais que cela lui importait peu. A la fin tout le chien y passa et le Frère me dit: "Il ne reste plus que la tête. Qu'est-ce que j'en ferai?" — "Faites-en une tête de veau", lui répondis-je. Et voilà cette tête de chien qui paraît sur la table et cause une surprise à tout le monde. On se demandait d'où elle pouvait venir. Je crus le moment venu pour répondre aux questions et je déclarai que c'était la tête de notre vieux chien. Le Père s'écrie: "Horreur! abomination! le coeur me soulève, je ne puis y tenir, je sors!" — "Permettez, un instant, cher Père, lui dis-je, voilà plus d'une semaine que vous mangez chaque jour la viande de ce vieux chien et vous ne vous en portez pas plus mal; au contraire, vous n'avez jamais eu meilleur appétit. Ne faites donc pas tant de grimaces!" Monseigneur semblait impassible, il en avait vu bien d'autres! Mais le Père n'y tint plus et sortit du réfectoire sans dîner.

Qu'on me pardonne ce que je viens d'écrire! J'avoue que j'ai dépassé les bornes de la discrétion envers mes lecteurs, comme à l'égard du Père. Celui-ci n'avait probablement pas toutes les dispositions requises pour faire un bon missionnaire du Mackenzie, car l'été suivant il s'en retourna d'où il était venu. Et je me reproche d'avoir peut-être contribué à ce résultat. Il avait du talent et de la vertu; il oublia l'indélicatesse, ou la grossièreté, si l'on veut, de mon procédé vis-à-vis de lui, et nous vécûmes en paix. Je le revis dix ans après, chargé des missions du Nord Dakota, entre Duluth, Fargo et Devil's Lake, et il me fit bon accueil.

Au commencement de décembre, des voyageurs arrivent de la Grosse Ile, sur le soir, et s'arrêtent à notre porte. Comme il n'y avait pas d'autre abri, nous leur donnons logement et les recevons de notre mieux. L'un d'eux était le jeune frère de M. Hardisty, chef du district, et venait en qualité de commis travailler sous ses ordres; l'autre était le Rév. Bompas, arrivant tout droit d'Angleterre pour prendre la direction des missions protestantes. Ils avaient traversé le Grand Lac des Esclaves par eau, mais arrivés à la Grosse Ile, la navigation devenait impossible et ils avaient attendu à ce poste que la glace solide leur permît de se rendre au Fort Simpson. Un Métis, engagé de la Compagnie, les accompagnait avec sa traine et ses chiens. On devine l'intérêt et la curiosité que cette visite excita chez nous, mais nous tenions tous à remplir les devoirs de l'hospitalité, et Monseigneur invita ces messieurs à souper avec nous, après quoi la conversation s'engagea sur un pied assez banal: le froid, la neige, la marche à la raquette, etc. Nous nous tenions sur la réserve et ne voulions aborder aucun sujet de polémique.

Le Rév. Bompas, animé d'un zèle tout apostolique, voyant la conversation languir, trouva l'occasion favorable pour essayer de dissiper les ténèbres dont les *Romish priests* sont nécessairement enveloppés. N'ayant pas grand chose à dire, je proposai de lui offrir quelque livre de lecture. Il prend la balle au bond, lève les yeux au ciel, et d'un ton doucereux. "Il y a, dit-il, un livre que nous devrions avoir toujours entre les mains, etc." — "Vous voulez parler de la Bible, monsieur, mais nous l'avons et nous en faisons une étude journalière." Et je vais chercher une Bible latine, une en français, une autre avec de savants commentaires. Il les regarde, puis me demande: "Vous n'avez pas le texte grec?" — "Non, monsieur, répondis-je, on ne fait que s'installer ici et le temps nous a manqué pour compléter notre bibliothèque." — "Comment alors pouvez-vous bien comprendre la Bible? dit-il. Ne savez-vous pas qu'il y a des mots dont la traduction ne rend jamais le sens parfaitement?" Et il nous en cite quelques-uns. J'aurais pu lui riposter en récitant plusieurs versets du Nouveau Testament qu'on nous faisait apprendre au Petit Séminaire, avec lesquels on commençait la récitation des leçons et dont j'avais gardé mémoire. Je lui fis observer simplement que d'après ses principes chacun devant lire la Bible et y trouver sa religion, il allait sans doute la distribuer aux Sauvages du Mackenzie, en anglais d'abord, puis il leur enseignerait le grec afin de les mettre en état de bien la comprendre. Il laissa cette objection de côté, plaignit notre aveuglement, la folle prétention des catholiques qui s'imaginent pouvoir se sauver par leurs bonnes oeuvres et nous prêcha tout crûment la doctrine de Luther que la foi seule nous sauve. Mgr Faraud fumait tranquillement sa pipe et se taisait, voyant que le Père Génin et moi nous nous escrimions sans crainte avec le Révérend. Certes, les paroles les plus claires de l'évangile nous servaient à le réfuter. Notre-Seigneur ne déclare-t-il pas la sentence qu'il rendra au jour du jugement: "Venez, les bénis de mon Père; j'avais faim, vous m'avez donné à manger, etc." Puis parlant aux réprouvés: "Retirez-vous, maudits; j'avais faim et vous ne m'avez pas donné à manger, etc." Eh! bien, ces paroles ne produisaient aucun effet sur lui. Il faut dire qu'il était tout à fait *Low Church*, et son grand cheval de bataille était le dogme du salut par la foi seule. Nous avions beau lui dire que l'Eglise catholique met aussi la foi comme base de la justification mais qu'elle enseigne encore la nécessité des oeuvres, car la foi sans les oeuvres est une foi morte, ainsi que le dit saint Jacques, il ne voulait pas en démordre.

La discussion dura longtemps encore, et de guerre lasse, nous allâmes nous reposer sans avoir rien gagné ni d'un côté ni de l'autre. J'ai rencontré plusieurs fois le Révérend Bompas qui, je dois lui rendre ce témoignage, ne ménagea ni son temps ni ses forces pour amener les Sauvages à son église. Il avait l'avantage d'être célibataire, tandis que son confrère, le Révérend Kirby, avait femme et enfants, ce qui ne lui attirait pas le respect des Indiens. Plus tard le Rév. Bompas devint évêque anglican du Mackenzie et jugea à propos de prendre femme, mais celle-ci appartenait à la Haute Eglise et se permettait d'avoir des images de la sainte Vierge, ce que son mari exécrait, et si l'on en croit la rumeur publique, cela fut cause de plus d'un trouble dans le ménage. Mme Bompas était fille d'un attaché de l'ambassade anglaise à Naples; elle avait visité l'Italie, Rome et même le Pape. Ses idées et ses sentiments la rapprochaient de l'Eglise catholique; elle eût même la dévotion de demander la bénédiction du Père Laity, au lac Athabaska, pendant une longue absence de son mari qui la laissait ainsi un peu plus libre de manifester ses inclinations. Comment voulez-vous qu'une opposition si grande entre les deux tempéraments de l'époux et de l'épouse, au point de vue religieux, n'engendrât pas quelque brouille?

Le lendemain, le Révérend et le jeune Hardisty nous quittèrent, après avoir pris le déjeuner où le Frère leur servit d'excellent café. Cela nous attira les remerciements et les compliments du ministre, auquel je me permis de faire cette remarque: "Sans vouloir renouveler la controverse, laissez-moi vous rappeler que Notre-Seigneur a dit. "Un verre d'eau donné en mon nom ne restera pas sans récompense"; et j'espère qu'il nous tiendra compte de la tasse de café que vous avez si fort apprécié."

Cependant sa venue nous inspirait des inquiétudes. Il n'y avait aucun doute que la lutte pour la conquête des âmes allait devenir plus sérieuse, et Mgr Faraud me donna l'ordre d'aller au Fort de Liards avec le courrier de mars. Je mis mes couvertures et quelques provisions sur le traîneau de la Compagnie, chaussai mes raquettes et me mis à sa suite. La plupart du temps, les gens qui charriaient les lettres étaient des Métis et ils se montraient presque toujours complaisants. Mais il fallait tout de même avoir des jambes solides pour les accompagner, et Dieu merci, les miennes étaient assez bonnes. Arrivé au Fort de Liards, je logeai chez le vieux Hoole, pris mes repas avec le commis et m'occupai des Sauvages. Ils font alors un plus long séjour au fort, car ils apportent les fruits de leur chasse et des provisions. Le castor fourmillait dans le pays, et je vis plusieurs Sauvages apporter plus de 300 peaux de castors chacun. Je remarquai leur manière assez drôle de faire leurs comptes. Ils se servent d'abord de leurs dix doigts, puis, comme ils ont dix orteils, ils se baissent et mettent leurs mains à côté de leurs pieds, et si vous ne comprenez pas que cela signifie vingt, vous passerez pour un imbécile. Quand il faut dépasser ce nombre, ils s'adjoignent les doigts et les orteils de leurs voisins, jusqu'à ce qu'ils aient achevé leur compte, et je crois qu'ils sont alors aussi fiers que s'ils avaient inventé les logarithmes.

PROPAGANDE

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface:

"ACTION FRANCAISE", MONTREAL

"Almanach de la Langue Française": 1916 .... $ .35
1917 .... $ .15
1918 .... $ .15
1919 .... $ .20
1920 .... $ .20
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier .... $ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"Refrains de Chez Nous" .... $ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. .... $ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain .... $ .10
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire .... $ .25
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx .... $ .75
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa .... $ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault .... $ .25

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Fleurs de Lys": Troisième concours littéraire: 1918 .... $ .50
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919 .... $ .20
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire .... $ .15
"Contes Historiques" en images: Première série .... $ .15
Deuxième série .... $ .15
Les deux séries en album .... $ .50
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx .... $ .10

"ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", QUEBEC

"Almanach de l'Action Sociale Catholique": 1920 .... $ .30
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet .... $ .10
"L'Eglise Catholique au Canada" .... $ .10
"Deux Grèves de l'Internationale" .... $ .05

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"Le Français dans nos Ecoles" .... $ .05
"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin .... $ .05
"La Reconstruction Sociale" .... $ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé .... $ .05
nell .... $ .05

OEUVRE DES TRACTS

"Les familles au Sacré-Coeur": R. P. J.-P. Archambault, S.J. .... $ .05
"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. .... $ .05
"Les Retraites Fermées au Canada": R. P. Lecompte, S.J. .... $ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J. .... $ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P. .... $ .05
"Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne .... $ .05
"Des Justes Limites à l'Action de l'Etat": S. E. le Cardinal O'Con-
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux .... $ .05
"L'Instruction Obligatoire" .... $ .05
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet .... $ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. .... $ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan .... $ .05

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"Polly Masson": William Henry Moore $1.75
"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley $1.25
"Ireland's Case": Seumas MacManus $1.00
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Richard, LL.D. .... $ .05
"Meeting the French-Canadians Half-Way": C.-E. Holmes .... $ .10

DIVERS

"Dixième Anniversaire du "Devoir": lettres et discours .... $ .35
"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau .... $ .0[illegible]
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P. .... $ .1[illegible]
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa .... $ .10
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. .... $ .25
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.50
"Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C. Edition reliée et cartonnée .... $ .75
Edition brochée .... $ .60
"2,000 Mots par l'image": Abbé Etienne Blanchard .... $ .25
"Jeu de Cartes du Bon Langage": 4me série: Abbé E. Blanchard .... $ .30
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage .... $ .25
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. .... $ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupiré .... $ .60
"En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas .... $ .75
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe .... $ .50
Edition populaire .... $ .25
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa .... $ .10
"Notre Jeunesse": Guy Vanier .... $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis. Strictement payables d'avance. Les chèques devront être fait au pair à Saint-Boniface.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE
LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

Culture de la luzerne dans l'Alberta

La culture de l'alfalfa ou luzerne a pris au cours des dernières années une telle importance dans la province de l'Alberta, qu'aujourd'hui elle est considérée comme l'une des principales sources de revenu d'un grand nombre de fermiers de ces régions. La merveilleuse vitalité de cette plante fourragère, son rendement abondant et ses excellentes propriétés nutritives en rendent la culture rémunératrice à tous les points de vue; aussi il n'est pas étonnant de constater quelle place elle occupe maintenant sur les fermes de l'Ouest canadien, surtout sur celles des districts irrigués du sud de l'Alberta.

Il n'est pas exagéré d'avancer que quoiqu'elle soit encore dans ses débuts, la culture de l'alfalfa a déjà contribué à enrichir ceux qui ont eu l'initiative de la pratiquer sur leurs propriétés; avec un rendement de quatre tonnes à l'acre et se vendant $30 la tonne, il est facile de comprendre quel revenu elle peut rapporter. On en aura une meilleure idée par l'exemple de ce fermier de Coaldale dans le district irrigué de Lethbridge, qui l'année dernière a eu trois récoltes sur une superficie de 20 acres semées en alfalfa. La première lui donna 54 tonnes de fourrage qu'il vendit $30 la tonne; la deuxième à peu près autant et la troisième, une vingtaine de tonnes en tout. Ce qui fait qu'avec ses 20 acres, ce fermier s'est fait un revenu brut de $3,400. Ce cas n'en est qu'un entre mille, et l'on peut dire que généralement, ceux qui cultivent l'alfalfa obtiennent à peu près toujours des résultats identiques. Beaucoup même possèdent des champs d'alfalfa d'une bien plus grande étendue. Plus de 15,000 acres du district irrigué de Lethbridge semés en alfalfa l'an dernier, rendirent trois récoltes, chacune d'une moyenne de trois tonnes et demie par acre; le tout évalué approximativement à $2,000,000.

Cette succulente plante fourragère est aussi cultivée avec succès dans la région irriguée située à l'est de Calgary et développée par la compagnie du Pacifique Canadien. Un particulier établi au nord de Brooks dans ce district, sur une ferme de 160 acres, a gagné l'an dernier une somme de $14,000 avec l'alfalfa.

La culture de l'alfalfa, à mesure qu'elle sera popularisée, est appelée à avoir une grande influence sur le développement agricole de l'Alberta-sud. Prenant comme base de comparaison le district de Lethbridge, qui compte 15,000 acres semées en alfalfa, sur une superficie totale de 100,000 acres, on peut dire que lorsque cette culture sera aussi avancée dans la région de Bassano et de Brooks, qui couvre une superficie totale de 940,000 acres de terrain irrigué, elle s'étendra sur une superficie de 141,000 acres, qui en produisant une moyenne de trois tonnes par acre, rendront 423,000 tonnes annuellement évaluées à $14,690,000.

Comme on peut le voir, l'alfalfa ouvre de vastes horizons aux agriculteurs de l'Ouest canadien, qui déjà semblent ne pas vouloir laisser échapper l'occasion de s'enrichir par son intermédaire. Sa culture est encore dans son enfance, en comparaison de l'importance qu'elle est appelée à prendre dans un avenir rapproché.



LUZERNE...

Les craintes au sujet des semailles sont à peu près disparues. Les blés seront dans la terre le 10 ou le 12 mai; c'est bien satisfaisant. Il y aura tout le temps voulu pour l'avoine et l'orge. Il ne faudra pas oublier la luzerne, puisqu'elle est un fertilisant du sol plus complet que les fumiers. Non seulement elle engraisse la terre, mais en plus elle défonce le sol par ses racines qui vont à deux ou trois pieds de profondeur. Il n'y a aucune difficulté à la semer—la même racine peut donner des tiges pendant des années—et quoiqu'on en dise, l'expérience prouve qu'on la récolte facilement.

M. Horace Dansereau, de Letellier, a fait une des plus belles expériences qui soit connue, du moins dans notre coin de pays. Rien comme le récit d'un fait pour le bien faire connaître.

Le monsieur plus haut mentionné cultive de la luzerne depuis quelques années. Il a déjà levé des luzernières et il a constaté tout ce qui se dit de la luzerne. Le terrain azoté par cette plante n'est plus du tout ce qu'il était et les récoltes qu'il donne dépassent du double celles des terrains voisins. Ce monsieur a pu constater que la luzernière semée en graine donne une récolte supérieure au pâturage relevé ou encore à la terre fumée par les engrais provenant de l'étable. En 1918 M. Dansereau semait en avoine, semence ordinaire mêlée de 5 livres à l'acre de graine de luzerne Turkestan, *sur un bon terrain qui avait poussé trois ou même quatre récoltes de blé. Il coupa cette avoine en vert pour donner plus de chance à la luzerne qui d'ailleurs avait belle apparence. L'automne le champ était vert de luzerne. Aucun animal ne le pâtura, et au printemps on remarqua avec joie que la luzerne non seulement était belle, mais de plus étouffait d'assez nombreux pieds de chardons jaunes, qui sans elle auraient eu la velléité de faire valoir leurs droits de premiers arrivants.*

Dès que la luzerne commença à faire des fleurs, elle fut coupée avec la machine à foin. Le lendemain, elle fut ratelée, et ce même jour mise en meules de huit pieds de largeur, afin de permettre à l'air de pénétrer pour la sécher, car elle en avait besoin; elle était encore toute verte. Cette meule, recouverte de foin ou de paille, ne fut pas pénétrée par l'eau de la pluie. La seconde récolte fut ajoutée de la même manière à la première, et le tout formait une belle meule de foin de trente voyages et provenant de onze acres.

L'automne dernier cette luzerne a été passée au hache-paille mêlée à autant et même plus de paille et soufflée sous un abri. Ce fourrage a été la pièce de résistance pour hiverner quinze vaches à lait qui ont donné à leur propriétaire de $150 à $200 par mois. De plus vous savez peut-être qu'ici on ne fait pas de foin, et M. Dansereau n'a pas d'autre foin que son fourrage haché pour faire ses semences. Est-ce assez bien?

A ceux qui prétendent que ça ne vaut pas la peine de se donner tant d'ouvrage, sachez que M. Dionne, de Saint-Joseph, a retiré de ses ventes de lait, $500 pour le mois de mars et $800 pour le mois d'avril.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Les verrues sont des laideurs qui disparaîtront si on les traite avec le Holloway's Corn Cure.

ENTREPOTS DU GOUVERNEMENT

Par l'entremise de la commission canadienne du grain, le Ministère fédéral du commerce a construit et fait fonctionner actuellement cinq grands élévateurs à grain au Canada.

Le gouvernement s'est décidé à prendre part au trafic commercial du grain parce que la façon dont fonctionnaient les élévateurs terminus appartenant aux particuliers soulevait beaucoup de récrimination dans le monde agricole. Le premier élévateur public terminus du gouvernement a été construit à Port Arthur, Ontario. Il devait fournir aux agriculteurs de l'Ouest l'occasion d'expédier leur grain et de le faire manutentionner à un élévateur appartenant au gouvernement et dirigé par lui. Le gouvernement construsit ensuite, toujours dans le même but, d'autres élévateurs qui peuvent être classés sous trois en-têtes: "Terminus public", "Terminus intérieur" et Transfert. L'élévateur public terminus public est situé à Port Arthur, Ontario; les élévateurs terminus de l'intérieur à Moose Jaw, Sask., Saskatoon, Sask., et Calgary, Alta, et l'élévateur transfert à Vancouver, C.-B.

ELEVATEUR TERMINUS PUBLIC

Nous avons vu que la première unité du système est l'élévateur terminus de Port Arthur, complété en 1913, et qui a coûté environ $1,500,000. Cet élévateur a une capacité totale de 3,250,000 boisseaux de grain. La salle de travail a une capacité de 750,000 boisseaux; elle est munie des appareils les plus modernes pour la manutention, le séchage, le nettoyage et la conservation du grain. Disons ici que tous les élévateurs dirigés par la Commission sont construits de la façon la plus moderne et à l'épreuve du feu.

ELEVATEURS TERMINUS DE L'INTERIEUR

En septembre 1913, des contrats furent donnés pour la construction de deux élévateurs terminus de l'intérieur, l'une à Moose Jaw, Sask., et l'autre à Saskatoon, Sask. Le premier fut ouvert le 14 octobre 1914, et le dernier le 12 octobre 1914. Ces élévateurs, qui ont coûté plus de $1,000,000 chacun, sont semblables. Ils ont été construits d'après la même série de plans et de spécifications, à l'exception de modifications secondaires, imposées par les conditions locales. Chacun d'eux a une contenance de 3,500,000 boisseaux. La chambre de travail, qui a 112 coffres, avec une capacité totale de 500,000 boisseaux, est munie de dix séparateurs Monitor No 9, deux séparateurs à lin Monitor, un séparateur à criblures Monitor, et un séparateur Richardson, pour le blé et l'avoine.

L'entrepôt annexe a 150 coffres, ayant une capacité totale de 3,000,000 de boisseaux. Le séchoir, qui peut recevoir 24,000 boisseaux de blé humide par jour, est installé dans un bâtiment séparé, adjacent à l'élévateur.

Toutes les machines dans ces élévateurs sont mues par l'électricité. L'énergie électrique pour l'élévateur de Saskatoon est achetée de la ville; à Moose Jaw, l'énergie motrice est fournie par un moteur à huile Diesel, manoeuvré à l'élévateur.

Chaque élévateur est construit sur un terrain couvrant une superficie d'environ 50 acres. Il est desservi par trois voies de réception et deux d'expédition. A Saskatoon, les voies ferrées de l'élévateur se voies des Pacifique Canadien, raccordent directement aux National Canadien et Grand Tronc Pacifique. A Moose Jaw, elles sont reliées directement aux voies du Canadien Pacifique et au Grand Tronc Pacifique.

En juin 1914, un contrat a été passé pour la construction d'un élévateur du même genre et du même outillage à Calgary, Alberta. Cet élévateur, qui a une capacité de 2,500,000 boisseaux, a été ouvert pour recevoir du grain le 7 août 1915. Il a coûté un peu plus de un million de dollars. Les voies ferrées qui desservent l'élévateur se relient par des voies directes d'évitement au Canadien Pacifique et au chemin de fer National canadien, et les wagons du Grand Tronc Pacifique sont reçus sur les voies de transfert dirigées par cette compagnie, en conjonction avec le Pacifique Canadien.

FONCTIONS ET FACILITES

Ces élévateurs terminus de différents des élévateurs de différents des élvateurs de campagne. Leur différence réside non seulement dans le fait que leur nombre est limité et qu'ils ont une capacité beaucoup plus grande, mais aussi, et plus spécialement, dans les fonctions qu'ils ont pour but de remplir et dans leur nature économique générale. Ils sont pourvus de tous les moyens d'inspection et de tous les moyens de pesage par le service du pesage. Les moyens officiels d'inspection et de pesage sont ainsi mis à la portée du producteur. On donne des certificats officiels de poids et de qualité et des reçus d'entrepôt.

Ces élévateurs diffèrent d'une façon fondamentale des élévateurs terminus situés à la tête des grands lacs et aux ports océaniques. L'exposé suivant des fonctions des élévateurs terminus de l'intérieur permet de se rendre compte de cette différence. Voici ces fonctions:

1. Pourvoir les moyens nécessaires pour remédier aux crises qui surgissent fréquemment dans le commerce du grain de l'Ouest du Canada. Il s'est produit de temps à autre, des encombrements à cause du manque d'entrepôts et du manque de wagons. Il y a eu également des saisons où les producteurs de grain ont essuyé de très grandes pertes, à cause du manque de moyens de séchage dans les régions à grain.

Les élévateurs terminus de l'intérieur ont pour but, en premier lieu de pourvoir à ces cas d'urgence. Ce sont, sous ce rapport, des maisons d'assurance d'une nature radicalement différente de celle des élévateurs terminus, aux ports des lacs et des océans.

2. Pourvoir une certaine quantité d'entrepôts de surplus, aussi près que possible des points de production.

3. Pourvoir une certaine quantité de facilités d'entrepôt bon marché, pour les minoteries locales de l'Ouest, afin de stimuler les industries meunières des provinces des Prairies.

4. Pourvoir des moyens permettant aux agriculteurs de l'Ouest l'occasion de conserver quelques-uns des sous-produits du grain dans l'Ouest, fournissant ainsi une des conditions nécessaires au développement de la culture mixte.

5. Fournir aux agriculteurs l'occasion de profiter le plus possible et le mieux possible de tous les marchés qui leur sont ouverts dans l'Est, le Sud ou l'Ouest, suivant la demande.

L'ELEVATEUR TRANSFERT

L'élévateur transfert, construit à Vancouver, C.-B., au prix de $800,000, représente la troisième catégorie d'élévateurs dirigés par la commission. Cet élévateur est muni également des machines les plus modernes pour la manutention rapide et économique du grain ainsi que des machines pour l'ensachage. Le but de cet élévateur est de pourvoir un anneau de raccordement sur la côte de l'Ouest, et de démontrer qu'il est possible d'expédier du grain par la route du Panama en Europe, tout en facilitant le commerce avec l'Orient. Il est entendu que l'élévateur doit opérer dans ce but en conjonction avec les élévateurs terminus de l'intérieur, de Moose Jaw, Saskatoon et Calgary. Le gouvernement avait l'intention de construire un grand élévateur terminus à Port Nelson, le terminus du chemin de fer de la baie d'Hudson, formant ainsi un système complet d'élévateurs terminus et de transfert, permettant aux agriculteurs de l'Ouest d'expédier leur grain à partir du point de production à tous les ports ouverts ur les frontières du Dominion.

R. HETHERINGTON,
Secrétaire de la commission canadienne du grain.

Soulagement pour les lassés.—La dépression physique et mentale provient ordinairement de la faiblesse de l'estomac et du foie, car quand ces organes se détraquent tout le reste de l'organisme s'en ressent. Essayez les Pilules Végétales de Parmelee. Elles normalisent la digestion, font du bien au système nerveux et tonifient mieux que n'importe quelle autre pilule. Elles coûtent peu, sont simples, efficaces et d'effet durable.

Les morts certifient qu'ils sont morts

Ottawa, 6.—Dans une affaire de succession assez compliquée où une déclaration sous seing privé était nécessaire pour prouver la mort de deux héritiers Angel Croven et sa soeur Anna, les avocats de la succession, Sauvé et Sauvé, avaient envoyé à l'avocat des intéressés américains une déclaration qui devait être signée par les survivants. Mtre Sauvé reçut la déclaration suivante:

"Nous soussignés déclarons que Milles Angel et Anna Croven sont mortes depuis plusieur années."

(Signé) Angel Croven.
Anna Croven.

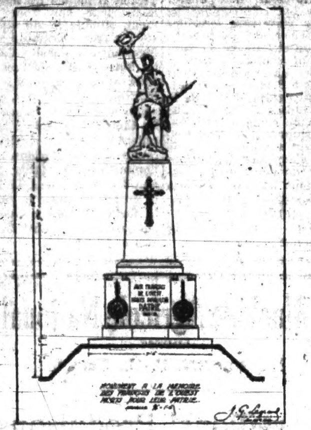
Témoin: Claude W. Shell,
San Diego, Californie.

Les Américains peuvent croire au spiritisme, mais la loi ne devrait pas permettre que les morts signent eux-mêmes leur déclaration.

PROJET DU MONUMENT

Qui sera élevé prochainement en souvenir des soldats français de l'Ouest canadien morts pour leur patrie.

La statue en bronze de bonne grandeur naturelle a pour légende "Le Poilu victorieux", et est l'oeuvre du sculpteur français hors concours Eugène Benet. Cette statue a été coulée dans les fonderies Durenne, de Paris (France), qui sont connues dans le monde entier pour leurs magnifiques travaux d'art. Parmi les travaux sortis de cette fonderie citons au hasard: En France: une partie du monument des Girondins à Bordeaux, les décorations du Pont Alexandre III à Paris et celles des ponts Morand et Lafayette à Lyon; au Canada, les oeuvres suivantes du célèbre sculpteur statuaire canadien-français Philippe Hébert: monument de Howe à Halifax, monument de la Reine Victoria à Hamilton; les monuments de Crémazie et de Mgr Bourget à Montréal, celui de Mgr de Laval érigé à



Québec; enfin celui du sculpteur français Chevré, le monument de Champlain érigé à Québec.

Le monument sera érigé sur le terrain situé du côté sud de la grande allée conduisant à l'entrée principale de la cathédrale; la hauteur totale est de près de 25 pieds.

Le piédestal en pierre meulière Bedfort, plan de l'ingénieur J.-G. Legrand, de Winnipeg, sera exécuté par la maison N. Pirotton, de Saint-Boniface.

Les noms des soldats morts seront inscrits en entier sur les plaques de bronze de côté et d'arrière.

Ci-dessous, la liste, sans doute très incomplète, de ces soldats. Cette liste devant être envoyée prochainement à la fonderie, en France, le Comité en charge de l'érection du monument serait très reconnaissant à tous de lire cette liste avec attention et d'en corriger les erreurs et les omissions, et de les transmettre au plus tôt au bureau du Comité: 322 rue Main, Winnipeg, Manitoba.

Rév. Croisier, P., O.M.I., Saint-Boniface.
Rév. Deléglise, J.-M., O.M.I., Saint-Boniface.
Rév. Jahuan, Auguste, F.M.I., Saint-Adolphe, Man.
Rév. Perrochin, P., Saint-Norbert, Man.
Leaumarte, Frère Mariste, St-Norbert, Man.

St-Boniface, Man.
de la Barrière, Auguste.
Chizalet, Petrus.
Commune, Alfred.
Engler, Eugène,
Gicquel, M.
Griveau, Louis.
Lambert, Paul.
Le Braz, Paul.
Lejeun, Auguste.
Lièvre.
Linassier.
Marchand, E.
Martel, Raymond.
Masson, Alex.
Mercier, Jean.
Meunier, Justin.
Mesnage, Alexandre.
Mullon, J.-M.-Gabriel.
Ritaine, François.
Roch, Marius.
Vautrin, Ernest.
Vandel, Albert.

Winnipeg, Man.
Boléon, Charles.
Barre, Joseph.
Bocancourt.
Gauthier, Robert.
Loiseau, Aristide.
Martin.
Neil.
Olivier, Paul.
Riolland.
Roux, Auguste.

St-Claude, Man.
Billiard, Henri.
Boille, Georges.
Elliot, Joseph.
Lévêque, Henri.
Magnin, Jean.
Mazurat, François.
Mosel, Eugène.
Philippe, Julien.
Porrot, Joseph.
Théo, Fernand.
Vandel, Albert.
Vandel, Louis.

N.-D. de Lourdes, Man.
Blandin, A.
Contant, E.
Contant, H.

Ste-Rose du Lac, Man.
Granger, A.
de la Rue du Can, R.

S.-Charles, Man.
Cachat, C.
Duseigne, A.

Grande-Clairière, Man.
Beaumont, Hypolite.
de Maglaive, B.

Dufrost, Man.
de Longevialle, L.
Demians, Denis.

Haywood, Man.
Bray, Albert.
Esnault, Alex.
Jacquot, Charles.

Camper, Man.
Bernicot, J.-M.

Badger, Man.
Blandin, Gabriel.

Fisher Branch, Man.
Conan, Joseph.

Pipestone, Man.
Forissier, Jean.

Ericksdale, Man.
Lanthier, Luc.

Ashern, Man.
Marcou, Joseph.

La Broquerie, Man.
Boses, J.-A.

St-Laurent, Man.
Buors, Louis.

St-Léon, Man.
Bouderlique.

Woodridge, Man.
Hernary, Célestin.

Prince-Albert, Sask.
Chevalier, A.
Even, Pierre.
Frein, Pierre.
Gassot, J.
Gyhoud, Yves.
Lagrifouille.
Massol.
Sodain, Yves.
Rondot, René.

Wauchope, Sask.
Babin.
Bernuy, Victor.
Cousin, C.
Fournier, Augustin.
[illegible], François.
[illegible], Pierre.
Lesthwaite, Jacques.
Marchand, Antoine.
Morin, Antoine.
Noël, C.-A.
Perru, Joseph.

Meyronne, Sask.
Dugas, Marcel.
Guyot, Alex.

Kennedy, Sask.
Tadier, Emile.
Tadier, Joseph.

Dumas, Sask.
de Witte, Gontian.

South View, Sask.
Mauger, C.

Maple Creek, Sask.
Tenaille, Daniel.

White Star, Sask.
Logodin, J.-M.

La Flèche, Sask.
Gauthier, Charles.

Souris Valley, Sask.
Bert, Félix.

Mélaval, Sask.
Bayle, Paul.

Edmonton, Alta
Jenvrin, Pierre-Louis.
Leferre, A.-H.
de Nobiens, Gérard.
Orphénard, Paul.

Calgary, Alta
de Bergerac.
Ferjonnel, Jean.
Roussy de Sale, A.

Gold Lake, Alta
Bayard, Henri.
Saure, Fernand.
Vignal, Julien.

Meanook, Alta
Benoit, Jean.
Benoit, Pierre.

Bellevue, Alta
Blas, Victor.

Innisfail, Alta
de Chauny, Louis.

Strathcona, Alta
Feulières, Charles.

Cardstone, Alta
Gales, Alfred.

Foresburg, Alta
Marin, Yves.

Aldersyde
de Nobiens, B.
de Beaudrap, Jean.
de Torquat, F.
Legal, Paul.
Pinson, Désiré.

La France ne veut pas moins de 100 milliards

Paris, 3. — Le premier ministre Millerand se rendra à Londres la semaine prochaine pour y étudier avec M. Lloyd George, le premier ministre anglais, des questions financières. On croit qu'on fera des arrangements et qu'on arrivera à une décision sur la conduite à prendre au sujet de l'Allemagne, quant à la soumission de celle-ci aux clauses du traité de Versailles.

Les premiers ministres discuteront également la conférence qui aura lieu à Spa avec les représentants allemands, le 25 mai.

L'opinion française veut que le principe des clauses du traité ne soit pas discuté et qu'on ne prenne en considération avec les Allemands que le mode d'application des termes du traité. Parmi les principaux points qui seront étudiés se trouvent l'interprétation des clauses de réparation et la forme sous laquelle les délégués allemands à Spa seront avertis de ce sur quoi les alliés insistent.

Le mot "revision" sera exclu conformément à la ferme attitude de la France mais on étudiera ce que l'on peut appeler une modification aux clauses de réparation. On établira un maximum et un minimum de réparations.

L'opinion française, qui n'aurait pas accepté l'an dernier l'idée que l'Allemagne ne paye pas pour tous les dommages qu'elle a causés serait prête maintenant à adopter ce projet. Le peuple français aime mieux un arrangement à brève échéance qu'un contrat à long terme et d'attendre indéfiniment une somme indéfinie.

Les Français n'accepteront probablement pas un minimum moindre de 100,000,000,000 de marks en or, mais consentiront probablement à fixer le maximum des réparations payables par l'Allemagne à 150,000,000,000 de marks.

La somme minima peut être divisée en annuités de 3,000,000,000 de marks tel que discuté à San Remo. La commission de réparation décidera de la date et du montant de l'augmentation pour le cas où l'Allemagne serait en état de payer davantage, mais le maximum ne dépasserait pas 150,000,000,000, dans ce cas.

La France aura la place d'honneur

Rome, 5.—Le Pape Benoît XV a été averti par le gouvernement français que Gabriel Hanotaux, chef de la mission française qui se rendra à Rome pour la canonisation de Jeanne d'Arc, arrivera dans la Ville Eternelle le 6 mai et portera avec lui des lettres de créance. On dit que le Pape est heureux du choix de M. Hanotaux qui est l'auteur d'une biographie de Jeanne d'Arc. Sa Sainteté recevra M. Hanotaux en audience privée le 10 mai. La mission française aura une place d'honneur à la canonisation.

• Chaque année supplémentaire d'abonnement donne droit à deux billets réservés.

Les charpentiers ne sont pas satisfaits de $1.10 de l'heure

Chicago, 6. — L'Association des commerçants de Bois de Construction, par l'entremise de George-H. Rinn, a déclaré que Chicago était menacé, par suite de la grève des charpentiers, de voir la construction paralysée, dans Chicago.

L'Association avait offert aux charpentiers un salaire de $1.10 l'heure, à partir du premier juin. Les ouvriers voulaient ce prix dès le 1er mai et refusèrent. L'Association annula son offre.

Rendrait des points à Gargantua

Cornwall, 5. — Parmi les plaintes déposées devant les magistrats Danis, de Cornwall, et D.-P. McDougal, de Maxville, contre des cas d'infraction à la loi de Tempérance, il en est une d'un caractère tout particulier. Un des prévenus aurait reçu il y a quelque temps trente caisses de boisson. Trente-deux jours plus tard, un inspecteur se rendit chez lui et ne put rien trouver; l'accusé prétend avoir tout bu lui-même. La cause a été ajournée.

Les prix du papier à journal augmenteront

Washington, 5. — Un télégramme de Chester W. Lyman, vice-président de la International Paper Company, présenté au comité du Sénat qui fait une enquête actuellement sur la question du papier, annonce que la Cie International augmentera le prix du papier à journal le 1er juillet. Le télégramme était adressé à Joseph Pullitzer, Jr, éditeur du "St-Louis Post-Despatch."

Soumission pour Construction

Province du Manitoba

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

Des soumissions cachetées adressées à l'honorable Ministre des Travaux Publics du Manitoba seront reçues au bureau du soussigné, Bâtisses du Parlement, Broadway, Winnipeg, jusqu'à midi, samedi, le vingt-deuxième jour de mai, 1920, auquel endroit et auquel temps les dites soumissions seront publiquement ouvertes, pour la construction d'un groupe de bâtisses sur le "Site de l'Université", à Tuxedo, contigu à la ville de Winnipeg, pour l'Ecole des Sourds du Manitoba.

Les plans et spécifications peuvent être vus au Winnipeg Builders' Exchange ou peuvent être obtenus des architectes, MM. John D. Atchison & Co., Edifice Boyd, Winnipeg.

Des blancs de soumissions peuvent sur demande être obtenus du soussigné et aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur ces blancs et mise dans une enveloppe fournie dans ce but.

Deux blancs de soumissions seront soumis connus respectivement sous le Blanc de Soumission "A" et Blanc de Soumission "B". Les entrepreneurs qui soumissionneront peuvent employer l'un ou l'autre blanc. Dans le cas où ils emploieraient les deux Blancs, le chèque doit accompagner le Blanc "A".

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte en faveur de l'honorable Trésorier Provincial du Manitoba pour un montant égal et au moins cinq pour cent (5%) du montant de la soumission.

Les chèques des soumissionnaires dont la soumission n'aura pas été acceptée leur seront retournés immédiatement après qu'une soumission aura été acceptée.

Le chèque de la soumission acceptée sera déposé au Trust Account du Trésorier Provincial en garantie de l'exécution du contrat et de l'accomplissement intégral de tous ses dispositifs. Après l'exécution du contrat, on pourra substituer au chèque des Obligations de la Victoire ou toutes autres valeurs acceptables au Trésorier-Provincial. L'intérêt payé par les banques sera alloué sur le chèque du montant de son dépôt jusqu'à son remboursement.

Tout changement au blanc de souscription fourni constituera une raison suffisante de ne pas prendre en considération la soumission.

Tous ceux qui entendent soumissionner sont donc requis de s'en tenir strictement aux conditions fixées dans les blancs de soumission fournis.

La plus basse des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

S. C. OXTON,
Sous-ministre des Travaux Publics,
Bâtisses du Parlement,
Winnipeg, ce 3 mai 1920.

Accusée d'avoir volé du lait reçoit $5,000 du juge

Atlantic City, 6.—Une vieille femme traduite en cours sous l'inculpation d'avoir volé du lait, a appris soudain en disant son nom qu'elle était l'héritière de $5,000 et que le juge L. Golberg la cherchait depuis des mois pour lui remetre un héritage d'un oncle à elle. Elle s'appelle Mme Elizabeth Weinnberg. Elle dit avoir volé du lait parce qu'elle mourait de faim, et a été remise en liberté.

Chaque année supplémentaire d'abonnement donne droit à deux billets réservés.

M. Lindsay Crawford dit qu'il n'a pas d'obligations à l'Angleterre

New-York, 7.—"Les catholiques aussi bien que les protestants doivent se battre pour la liberté politique, parce qu'ils aiment la liberté!" a déclaré hier soir Lindsay Crawford, de Toronto, au cours d'une assemblée tenue à la Maenherchor Hall, assemblée convoquée en protestation contre l'emprisonnement, en Irlande, de patriotes irlandais, sans leur donner l'occasion de s'expliquer ou d'avoir un procès. Il a été surpris d'apprendre l'approbation par la Conférence Méthodiste des Etats-Unis d'une résolution demandant aux Etats-Unis de ne pas intervenir dans les acaires politiques irlandaises. Il ajouta que les méthodistes les plus en vue du Canada avaient été les plus grands profiteurs de guerre qui soient.

"Peut-être croyez-vous, dit-il, qu'il est dangereux pour moi de venir ici pour parler devant un auditoire protestant. Mais je n'ai pas d'obligations à l'Angleterre. Des centaines de mille de Canadiens, si on va au fond des coeurs, ne veulent pas avoir d'obligations au roi, mais nous sommes un peuple libre. Le Parlement Britannique et le roi n'ont pas de juridiction sur les affaires canadiennes."

"Cette assemblée, dit-il, ne proteste pas contre l'Angleterre démocratique, mais contre les classes dominantes, les classes qui oppriment l'Egypte, le Indes, l'Irlande. Le peuple irlandais fait une distinction entre les différentes classes anglaises."

"Il ne peut pas y avoir de trève, de compromis; c'est dans leur sang de traiter les hommes cruellement. Nous nous élevons contre une Angleterre qui est déjà sur son lit de mort, et qui aurait dû aller à la perdition en même temps que l'Allemagne elle-même."

PROPAGANDE!

LE CAPITAL ET LE TRAVAIL

Tel est le titre d'une magnifique brochure que vient de faire publier, avec la bienveillante permission de M. Noël Bernier, le Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C., de Saint-Boniface. On ne peut avoir une plus substantielle étude, quoique relativement concise, sur un sujet d'une plus brûlante actualité.

M. Bernier expose clairement certaines causes du malaise qui existe entre patrons et ouvriers, depuis quelques années surtout, et propose quelques-uns des vrais remèdes à un état de choses qui ne peut se perpétuer ainsi sans de très graves conséquences. A la lumière de l'enseignement catholique, il montre les obligations des uns et des autres, patrons et ouvriers; et ne craint pas d'affirmer que la seule harmonie possible, entre les diverses classes de la société en conflit, ne pourra être obtenue sans un retour sérieux à l'idée religieuse, c'est-à-dire sans s'établir sur les principes chrétiens, seule base durable de bon ordre et de parfaite entente, en autant où la chose est réalisable parmi les hommes vivant en société sur cette terre.

C'est pour favoriser la diffusion de la conférence si pleine de doctrine, — de la vraie doctrine catholique, — sur le Capital et de Travail de M. Noël Bernier, que notre Comité à pris l'initiative et assumé la responsabilité de réunir en brochure le texte de cette conférence paru dans quatre numéros consécutifs de la Liberté, de Winnipeg.

La brochure est en vente au prix de 10 sous par la poste, au Comité de Propagande La Vérendrye de l'A. C. J. C., 89, Ave. Provencher, Saint-Boniface, Man.

Il n'y aura de sièges réservés que pour les abonnés.

EGLISE DU SACRE-COEUR

Unique paroisse à Winnipeg pour tous les Canadiens-français et tous ceux de langue française.

Heures des offices le dimanche — Messe à 7.30 a.m.; messe à 9 a.m.; grand'messe à 10.30 a.m. Chapelet et bénédiction à 7.30 p.m.

Heures des offices sur semaine — Messe à 6.45 a.m.; messe à 8.30 a.m.

Confessions. — 1o Avant toute basse messe; 2o Les samedis, de 4 h. à 6 h., et de 8 h. à 9 h., ainsi que la veille des premiers vendredis du mois.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé
R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire

Pour tous renseignements pouvant être utiles aux nouveaux arrivants, s'adresser au presbytère: 597, Ave McDermot. Tél. Garry 2384.

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

SAMEDI, LE 8 MAI

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99

AVOINE

No 2 C. W., déchargé	$1.19
No 3 C. W.	1.16
Fourrage, Extra	1.16
Fourrage 1	1.14
Fourrage 2	1.12

ORGE

No 3 C. W.	$1.61½
No 4 C. W.	1.62½
Rejeté	1.62
Track	1.62

LIN

No 1 C. W., déchargé	$5.07
No 2 C. W.	5.03
No 3 C. W.	4.37
Rejeté	4.37

SEIGLE

2 C. W.	$2.40

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 10 MAI

"Steers."—	
Excellent	$13.50—$14.50
Bons	$10.75—$13.00
Ordinaires	$9.00—$11.00
Feeders"—	
De choix	$10.50—$11.60
Bons	$9.00—$10.00
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$8.50—$9.60
Bons	$7.00—$8.25
"Bulls".—	
Bons	$8.00—$8.50
Ordinaires	$6.00—$7.00
Taures: De boucherie.—	
Excellentes	$12.00—$13.00
Bons	$9.00—$11.00
Veaux.—	
De choix	$15.50—$17.00
Bons	$10.00—$12.00
Cochons.—	
Choix	$20.75—$20.75
Lourds	$18.75—$18.75
Légers	$18.00—$20.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	$10.50—$12.00
Bonnes	$8.50—$10.00
Moyennes	$8.00—$8.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au détailleur—	
Frais pondus	$ .45—$ .47
Beurre.—	
Crèmerie, Aux détailleurs	$ .69—$ .71
De ferme, Aux cultivateurs	$ .35—$ .40
Légumes.—	
Patates, Le minot, détail	$4.00
Lot de 5-10 minots	$3.50
Navets, Le cent	$4.00
Carottes, Le cent	$5.00
Betteraves, Le cent	$4.00
Choux, Le cent	$10.00
Oignons, Col.-Brit. Le cent	$15.00
Pommes de la C.-Brit. La boîte	$4.50

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses, Sac de 98 liv.	$7.40
Five Roses, 2 sacs de 49 liv.	$7.50
Five Roses, 4 sacs de 24 liv.	$7.60
Purity Sac de 98 livres	$7.40
Purity, 2 sacs de 49 livres	$7.50
Purity, 4 sacs de 24 livres	$7.50
Royal Household, Sac 98 liv.	$7.40
Royal Household, 2 sacs de 49	$7.50
Royal Household, 4 sacs de 24	$7.60
Maple Leaf, Sac de 98 liv.	$7.40
Maple Leaf, 2 sacs de 49	$7.50
Maple Leaf, 4 sacs de 24 liv.	$7.60

Farine de seigle—	
Seigle blanc, 98 livres	[illegible]
"Straight", 98 livres	[illegible]
Seigle brun, 98 livres	[illegible]
Gruau de seigle, 98 livres	[illegible]
Gruau d'avoine	$4.[illegible]—[illegible]
Alimentation—	
Winnipeg	$[illegible]—[illegible]

(Domestique, f.o.b. Winnipeg)

Foin—

Note.—Marché très [illegible]. Pas de "Timothy" à cause de la grande [illegible] semaine dans l'Ouest. Le marché est très [illegible] pour les autres genres de foin.

"Timothy" No 2	[illegible]
"Timothy" No 3	[illegible]
"Red Top" No 1	[illegible]
"Red Top" No 2	[illegible]
"Upland" No 1	[illegible]
"Upland" No 2	$32.00
"Midland" No. 1	$30.00

Peaux.—

Marché instable et prix variant beaucoup en peu de temps.

No 1. Vertes et salées. Vaches et taureaux. Tous poids	$ .16—$ .18
No 1. Vertes et salées. "Bulls"	$ .16
Vaches et taureaux. Vertes et salées Marque au côté	$ .12

Peaux No 2. 1 sou de moins la livre. Peaux vertes gelées. 2 sous de moins la livre.

No 1. Veau. Vertes et salées	$ .30

No 1. Vertes et salées. Jeunes veaux (kips) 15 à 25 liv. Comme les peaux. "Deacons". Moins 8 livres. Très jeunes veaux ou mort-nés ... $1 à $1.[illegible]

Peaux de cheval. Vertes et salées. Chaque	6.00 à $7.00

Hâtez-vous d'expédier

Peaux séchées.—	
Bouchers	$ .30—$ .33
Peaux salées séchées. Toutes les pesanteurs	.25— .30
Peaux de chevaux cirnulés	2.00— 5.00
Suif.—	
No 1	$ .09
No 2	.08
Gras	.06

PETITES ANNONCES

Tarif: 1½ sou par mot. Minimum: 35 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis ou [illegible] tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, [illegible] avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

A VENDRE: plusieurs maisons et lots vacants. S'adresser à J. A. [illegible], bureau de la compagnie [illegible] Lots, St-Boniface.

SI VOUS VOULEZ UN AUTO pour passagers, adressez-vous à Geo. Beaulieu, [illegible] rue [illegible], téléphones Main [illegible], Main [illegible], St-Boniface.

A VENDRE à Saint-Claude, ferme de 160 acres, 90 acres prêts à être ensemencés, 30 en seigle d'automne, 32 en mil et la balance en pâturage. Tout clôturé, bien bâti, maison, étables, fondation en ciment. Bonne grainerie. A 5 milles de la gare et de l'église, dans un centre français, ¼ de mille de l'école. Bonne eau. Conditions: $44 l'acre. $3,000 comptant et la balance par termes faciles. Ce prix comprend tous les instruments aratoires. Pour toutes informations s'adresser à Casier 66.

A VENDRE bon tracteur de 10-20 chevaux-vapeur. 1 an de service. En parfaite condition Titan. Modèle 1917. S'adresser à Ray Jubinville, Casier 90 Letellier, Man.

ON DEMANDE une fille pour faire cuisine. S'adresser Hotel Frontenac, Winnipeg.

FORD d'occasion à vendre. S'adresser à 55 rue Marguerite ou écrire à La Liberté, renseignements.

A LOUER une étable. Places pour 8 couples de chevaux. Aussi chambre pour charretier. A vendre réservoir à l'huile, 54 gallons Bowser. S'adresser AP. Couture, 33 Desautels, St-Boniface.

SACRE-COEUR

Société Saint-Jean-Baptiste

Il y avait assistance nombreuse à l'assemblée de la St-Jean-Bapiste, dimanche dernier. Il y eut débats intéressants et un bon travail fut fait. Plusieurs affaires de détail en vue de la fête nationale furent décidées, et le terrain de Lord Strathcona, à Deer Lodge, fut choisi pour le lieu du pique-nique du 1er juillet.

Si l'enthousiasme manifesté aux dernières assemblées est maintenu, et nous n'en doutons pas, nous aurons une belle fête nationale, digne du trentième anniversaire de la fondation de la Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.

* * *

Cercle littéraire

Dimanche prochain, à 3 h. de l'après-midi, il y aura assemblée régulière du Cercle littéraire dans la salle paroissiale. Plusieurs nouveaux membres seront reçus, et tous ceux qui s'intéressent à cette organisation sont priés de nous rendre visite.

Il y aura aussi assemblée du Conseil à 2 h. 30 p.m., dimanche prochain, c'est-à-dire une demi-heure avant l'assemblée générale, dans les salles de l'école.

Il ne faut pas oublier qu'un programme comprenant causerie historique, chant et musique, est préparé pour cette assemblée de dimanche prochain.

* * *

Soirée dramatique et musicale

Une soirée dramatique et musicale sera donnée dans les salles de l'école, le 13 mai, jeudi prochain, à 8 h. du soir, par les élèves de l'école. Levée du rideau à 8 h. 30 précise.

Nos bonnes Soeurs se sont bien dévouées pour la préparation d'un bon programme comprenant, entre autres choses, une opérette militaire.

Les billets seront en vente au presbytère et à la porte. C'est toujours pour la bonne oeuvre de l'école, et la soirée sera des plus agréable.

* * *

M. F. Saint-Germain, de notre paroisse, vient d'obtenir l'agence générale pour Winnipeg d'un filtre portatif d'un nouveau genre. Il s'agit d'un filtre pour l'eau, de la forme à peu près et de la dimension d'un crayon ou d'une plume-réservoir, et se portant dans sa poche de gilet. C'est très ingénieux. Ce petit instrument en aluminum et bien fini, ess fabriqué à New-York. A l'intérieur se trouve une série de petites masses de charbon de bois (charcoal) et de gravois fins, séparés par de petits tamis en forme de disque, plus fins les uns que les autres, et dont l'un ferme le tube à un bout, un autre disque se trouvant vers le centre fermant la masse solide servant à filtrer l'eau. A l'autre bout se trouve un couvercle en forme de capuchon qu'on enlève pour s'en servir, en plaçant ce bout du tube dans la bouche et l'autre dans l'eau contenue dans un verre ou autre vase. On est certain de boire une eau très bien filtrée.

Ce petit filtre, de port facile, est très commode pour le voyage, à la campagne où on a l'occasion de boire de l'eau qui n'est pas filtrée, et aussi à la ville même, puisque l'eau de notre aqueduc n'est pas filtrée d'après les procédés modernes et peut laisser assez de matières en suspension au point de désappointer un homme... qui n'a pas faim, mais cherche simplement à se désaltérer.

M. Saint-Germain, qui vient d'ouvrir un bureau au No 840, Edifice Somerset, et qui pour quelques jours encore se trouvera là, le soir seulement, avant de prendre possession permanente du bureau, a aussi l'agence, pour Winnipeg, du papier d'Egypte, dont les qualités aromatiques et désinfectantes sont bien connues.

* * *

Pâle et nerveux. M. J. Zielenski, de Toronto, nous écrit: "Je désire vous exprimer toute mon appréciation pour le Novoro du Dr Pierre. Avant de prendre votre remède je me sentais faible, nerveux, et j'avais mauvaise mine. J'étais pâle. Après avoir pris le Novoro pendant quelque temps, je me sentis plus fort, mes nerfs reprirent leur état normal, et mon teint dénota à nouveau un bon état de santé. D'autres personnes qui ont aussi employé ce remède ont obtenu de semblables bons résultats." Ce célèbre remède herbeux améliore le sang, fortifie le système nerveux, et bâtit le corps. Il n'est pas vendu par les pharmaciens. Des agents spéciaux le distribuent. Un intéressant journal et pamphlet contenant tous les renseignements à ce sujet sont envoyés gratis à toute personne qui en fera la demande au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livrés exempt de droits au Canada.



OUVERT A 8.30 A.M. — THE T. EATON CO LIMITED — WINNIPEG CANADA — FERME A 6 P.M.

Votre espoir de belles économies se réalisera jeudi chez Eaton

PREMIER ETAGE

Cabinet d'argenterie. Rég. $12. Jeudi	$9.35
Colliers de perles. Jeudi	3.45
Sacoches en perles françaises. Jeudi	14.95
Bas pour enfants. Soie et laine. Rég. $1.15. Jeudi	.85
Bas pour hommes. Rég. $1.15. Jeudi	.85
Bas pour femmes. Cachemire tout laine. Rég. $1.50. J.	.85
Complets pour garçonnets Jeudi	11.95
Complets matelot. Jeudi	10.00
Norfolks pour garçonnets. Jeudi	7.50
Papeterie pour enfants. Rég. 25. Jeudi	.19
Papier à lettres. Organdie français. Rég. $1. Jeudi	.75
Assiettes pour crème à la glace. Jeudi	1.35
Assiettes carrées en papier Manille pour crème à la glace. Jeudi	1.35
Nécessaire de pique-nique. Sous sceau. Jeudi	.19
Mémoire. Jeudi	.15
Album pour photos. Jeudi	1.19
Plumes. Jeudi	.10
Caramels chocolats. Jeudi, la livre	.55
Fruits importés Needler. Jeudi	.65
Mélange Fedora. Jeudi	.50
Pastilles Hellu. Jeudi	.65
Fèves-gelées. Jeudi	.39
Dentelle pour insertion. Jeudi, la verge	.25
Mouchoirs pour dames. Toile unie. Jeudi, la verge	.15
Voiles de fantaisie Slip-on. Jeudi	.05
Ruban "Hairbow". Jeudi, la verge	.59
Casquettes pour garçonnets. Jeudi	1.25
Chapeaux pour enfants. Peluche et simili-velours. J.	1.00
Casquettes pour hommes et jeunes gens. Jeudi	1.95
Canevas. Jeudi, la verge	.10
Canevas blanc. Jeudi, la verge	.06
Porte-habit. Rég. 12 Jeudi, 2 pour	.19
Anneaux à clés. Rég. 5. Jeudi	.02
Epingles de toilette. Rég. 15. Jeudi, le feuillet	.10
Protecteurs Lion pour chaussures. Fer. Rég. 2 paires pour 5. Jeudi, 6 paires pour	.05
Laine pour repriser. Rég. 2 cartes pour 5. Jeudi, 6	.11
Dés. Rég. 15. Jeudi, 2 pour	.05
Feuillets d'épingles Monarch. Rég. 8. Jeudi, 2 pour	.11
Epingles Clinton. Rég. 5. Jeudi, 2 pour	.05
Sacs pour magasiner. Rég. 15. Jeudi	.10
Lacets de chaussures. Crescent. Rég. 2 paires pour 9. Jeudi, 2 paires pour	.05
Lacets en cuir. Jeudi, 3 pour	.12
Poignets en paille. Rég. 10. Jeudi, 2 paires pour	.10
Boutons pour garniture. Rég. 15 la douz. Jeudi	.05
Boutons perle fumée noir. Rég. la carte 6. Jeudi, 2	.09
Bracelets Varsity. Rég. 30. Jeudi, la paire	.19
Jarretières Ji-Ji. Rég. 27. Jeudi	.20
Elastique Milton blanc. Rég. 20. Jeudi, la verge	.13
Petits fers à friser. Magic. Rég. 10. Jeudi, la carte	.05
Epingles à cheveux. Fer. Rég. 5 et 7. Jeudi, 3 pour	.10
Siltex. Rég. 5 l'écheveau. Jeudi, 6 pour	.20
Echeveaux de soie Sun. Jeudi, 3 pour	.17

DEUXIEME ETAGE

Robes en flanelette pour dames. Rég. $2.95. Jeudi	$1.95
Kimonas en crêpe-coton. Rég. $4.95. Jeudi	3.95
Bottines pour dames. Jeudi	4.95
Bottines pour demoiselles et enfants. Jeudi	2.45
Robes pour dames. Soie, satin, Georgette. Rég. $35 à $47.50. Jeudi	29.50
Manteaux pour dames. Jeudi	19.50
Manteaux. Jeudi	19.50
Chapeaux en crin pour dames. Jeudi	8.00
Corsets pour dames. Rég. $5.95. Jeudi	4.75
Fortes bouffantes pour dames. Coton tricoté. Jeudi	.69
Robes pour dames. Joli crêpe de Chine. Rég. $8.95. Jeudi	7.75
Tabliers pour dames. Jeudi	.60
Rompers et creepers pour enfants. Moitié prix. Jeudi	$2.10 à 4.00
Chandails et Pullovers pour dames. Tout laine. Jeudi	3.95
Robes en soie pour dames. Jeudi	13.50

TROISIEME ETAGE

Oranges Valencia de Californie. Jeudi, la douz.	$ .65
Citrons de fantaisie de la Californie. Jeudi, la douz.	.40
Pamplemousses de fantaisie de la Floride. Jeudi, chaque	.15
La douzaine	1.75
Atacas. Jeudi, 2 livres pour	.35
Rhubarbe Walla Walla. Jeudi, la livre	.15
Nouveaux choux du Texas. Jeudi, la livre	.12
Oignons Bermude Texas. Jeudi, la livre	.15
Grosses bananes mures. Jeudi, la livre	.14
Carottes d'Ontario. Jeudi, 4 livres pour	.25
Beurre de crèmerie d'Eaton. Jeudi, la livre	.75
Thé noir spécial d'Eaton. Jeudi, la livre	.57
Poudre à pâte Eggo. Jeudi	.32
3 boites pour	.93
Gelées aux fruits de Lindner. Jeudi, la jarre	.23
2 pour	.45
Pur vinaigre de malt de la Colombie-Britannique. Jeudi, la bouteille	.20
Cerises. Marque Dove. Jeudi	.35
3 boites pour	1.00
Sirop Golden de Lyle. Jeudi, la boite	.35
Huile d'olive pure de Gaillard. Jeudi	1.75
Gâteaux roulés à la gelée. Jeudi, chaque	.23
2 pour	.45
Brioches Paris. Jeudi, la douzaine	.23
2 douzaines pour	.45
Scones Sultana. Jeudi, la douzaine	.23
2 douzaines pour	.45
Figues turques. Jeudi, la livre	.35
3 livres pour	1.00
Harengs. Marque Brunswick. Jeudi, la boite	.11
6 boites pour	.65
Tourne-vis. Jeudi	.15
Linge à poussière Liquid Veneer. Jeudi	.15
150 séries d'accessoires pour portes moustiquaire. J.	.22
100 clanches de porte. Jeudi	.13
Articles en émail bleu et blanc. Jeudi	.98
Seau galvanisé. Jeudi	.48
Balais. Jeudi	.98
Série de casseroles à pain. (3). Jeudi	.33

QUATRIEME ETAGE

Chintz anglais. Jeudi	$ .69
Marquisette à dessins pour rideaux. Jeudi, la verge	.48
Porte-musique télescopant. Jeudi	1.35
Folios. Chant et piano. Jeudi	.58
Couvertures en coton. A carreaux. Rég. $11.75. Jeudi, la paire	8.50
Balles en caoutchouc. De couleur. Jeudi	.15
Popeline noire. Soie et laine. Jeudi; moitié prix: La verge	1.50
Soie naturelle Honan. Jeudi, la verge	1.50
Satin charmeuse. Jeudi	5.00
Satin pour doublure. Jeudi	1.85
Crêpe de Chine. Soie et coton. Jeudi, la verge	1.00
Popeline pour robes. Jeudi, la verge	.50
Tissus pour costumes de plage. Jeudi, la verge	.30
Crêpe de coton blanc. Jeudi, la verge	.30
Toile Union pour robes. Jeudi, la verge	.44
Soldes de garnitures pour robes. Jeudi	$ .03 à .50
Duvetyne. Jeudi, la verge	6.50
Nappes. Brin tiré. Jeudi	1.50
Nappes en damas pour table. Jeudi	2.25
Toile blanche. Broderie. Rég. $2.25. Jeudi, la verge	1.75
Grosse toile pour essuie main. Rég. 43. Jeudi, la vge	.33

CINQUIEME ETAGE

Papier peint. Jeudi, le rouleau	$ .11
Gravures. Teinte sepia. Jeudi	.98
Teinture-vernis. Jeudi	.75
Berceuses pour vivoir. Rég. $36. Jeudi	27.00
Table de toilette pour dames. Rég. $75. Jeudi	56.00
Toilette. Rég. $85. Jeudi	60.00
Plateau pour gâteaux et support. Rég. $13. Jeudi	9.00
Berceuses. Rattan. Rég. $30. Jeudi	20.50
Chaises pour salle à dîner. Rég. $48.50. Jeudi	36.00
Chaises pour salle à dîner. Rég. $52. Jeudi	39.00
Buffet. Rég. $56.75. Jeudi	42.00
Cabinet à porcelaine. Rég. $100. Jeudi	75.00

Ferme le samedi à 1 p.m. — THE T. EATON CO LIMITED — WINNIPEG CANADA — Ferme le samedi à 1 p.m.

SAINT-BONIFACE

Mme Catherine Senez, mère de Mme E. Cyr, est décédée à la résidence de M. Ernest Cyr, 181, rue Dumoulin. Agée de 84 ans, elle habitait Saint-Boniface depuis 38 ans. Très généreuse, excellente mère, tous l'estimaient. Elle naquit aux Cèdres, Québec. Sir Louis Jetté, qui vient de mourir, était un de ses cousins. Mme Senez a été précédée dans la tombe par son époux il y a sept ans.

Mme Senez laisse pour pleurer sa perte: Mmes Ernest Cyr et Lamontagne, et deux fils: MM. Joseph-N. Senez et L.-D. Senez, tous de Saint-Boniface, et plus de trente-cinq petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu à la cathédrale vendredi. Portaient la dépouille mortelle: MM. les juges Prendergast et Prud'homme, M. H. Béliveau, le docteur Gervais, MM. Alphonse Lemay et C.-A. Lemieux. Les coins du poêle étaient tenus par les Dames de Sainte-Anne, amies intimes de la défunte. Le service fut chanté par le petit-fils de la défunte, M. l'abbé Lucien Senez, assisté de M. l'abbé Caron, comme diacre, et de M. l'abbé Bellavance, sous-diacre. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface.

Aux familles Cyr, Lamontagne et Senez, si douloureusement éprouvées la *Liberté* offre l'expression de sa profonde sympathie.

* * *

Baptêmes.

Le 1er mai. — François-Albert-Aimé-Paul, fils de J. Patry et de Marie-Rose Audette.

Le 1er mai. — Joseph-Wilfrid-Henri, fils d'Alexandre Lescarbault et de Léontine Levasque.

Le 2 mai. — Joseph-Jean-Marie-Armand, fils de Wilfrid Gobeil et de Victoria Boiteau.

Le 2 mai. — Joseph-Georges-Aimé, fils de Wilfrid Gobeil et de Victoria Boiteau.

Le 2 mai. — Louis-Emile-Jacques-Hamilton, fils de Emile Prendergast et de Lucette-Aline Hamilton.

* * *

Sépultures

Le 7 mai. — Catherine Lamaire, épouse de feu Joseph-Amable Senez, décédée à l'âge de 84 ans.

Le 7 mai. — Paul-Emile Prince, enfant de Joseph Prince, décédé à l'âge de deux semaines.

GRAND CONCERT

Au profit de l'église belge de Saint-Boniface

Pour bien faire comprendre à tous que ce concert est donné pour aider une oeuvre méritoire, il est utile de dire quelques mots sur l'historique de l'église belge du Sacré-Coeur de Saint-Boniface.

Sa Grandeur Mgr Béliveau, ce bon Pasteur toujours vigilant pour le bonheur spirituel de ses ouailles, ce patriote toujours sur la brèche pour la défense du droit bilingue au Canada, ne pouvait rester sourd à la demande de la colonie belge, si nombreuse à Saint-Boniface, des enfants de ce pays bilingue, qui a l'insigne honneur d'avoir à sa tête un homme qui a été l'honneur personnifié, j'ai nommé le glorieux roi Albert. Enfin! de ces frères de deux races qui, respectant mutuellement les droits de chacune, voulurent que les Flamands pussent recevoir leur instruction religieuse dans leur langue, comme les Wallons peuvent la recevoir en français.

Aussi, Monseigneur, aussitôt après l'ordination de celui qu'il avait jugé digne de mener à bonne fin cette nouvelle oeuvre, autorisa-t-il la création de cette paroisse belge du Sacré-Coeur.

C'est alors, qu'en juillet 1917, le nouveau curé, M. l'abbé Kwakman, avec une énergie persévérante, commença la construction de son église qui, quatre mois plus tard, fut solennellement consacrée.

Malgré les continuels et généreux sacrifices des paroissiens, tous des ouvriers, pour éteindre leur dette, ils se trouvent obligés, pour la première fois, à avoir recours à l'aide du public. Ce concert, donné sous les auspices de la fanfare LaVérendrye, est pour une belle oeuvre catholique, il faut donc que, pour qu'ils puissent joindre leurs mains pour prier avec reconnaissance dans leur belle petite église, nous tous, nous ouvrions les nôtres pour donner notre obole.

Cette soirée musicale et récréative, qui aura lieu le dimanche, 16 courant, dans la salle du Collège de Saint-Boniface, à 8 h. 15 du soir, sera composée d'un beau et varié programme. Vues animées: 1o La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ; 2o Un voyage à travers le monde; 3o Une visite à Rome; 4o Une pièce comique. Cela entremêlé de chant, de déclamation, de solos et duos d'instruments divers et de deux petites pièces burlesques.

Les billets d'entrée sont de trois catégories: 75, 50 et 25 sous. Si vous ne pouvez pas vous en procurer d'avance, n'ayez pas d'inquiétude, vous en trouverez à la porte le soir même du concert.

Chaque année supplémentaire d'abonnement donne droit à deux billets réservés.

Il n'y aura de sièges réservés que pour les abonnés.